



FEUX AU MASSIF DE CHRÉA

FAMILLES ÉVACUÉES, INTERVENTION MASSIVE

Page 24

LE JEUNE

N° 8274 JEUDI 28 AOÛT 2025

EL AMAN INTERPELLE SAYOUD

INDÉPENDANT

Des bus sûrs, pas juste neufs

Page 5

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

CRISE DES CONSULATS ET DES VISAS

LE FLAGRANT CHANTAGE DE PARIS

La crise des consulats avec en toile de fond la réduction des visas, déclenchée par la France et qui dure depuis des mois, a pris une nouvelle tournure au lendemain de la diffusion d'un communiqué officiel de l'ambassade de France à Alger. Dans ce texte, la représentation diplomatique française annonce une réduction drastique des visas pour les ressortissants algériens. Cette dernière annonce française fait état d'une véritable coupe dépassant le tiers des demandes. Cette décision est déjà qualifiée de chantage effronté, qui relève d'une politique de marchandage au détriment des ressortissants algériens aux passeports ordinaires.

Page 3



ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Un accord pour l'enseignement de l'anglais

Page 2

PRODUCTION DE VERRE SOLAIRE

Le chinois Kibing Group veut investir en Algérie

Page 4

ALGÉRIE-USA

Cap sur la pharmacie, la prévention et la vaccination

BLIDA RELANCE SES MARCHÉS DE PROXIMITÉ

Des fournitures scolaires à portée de tous

EN PRÉVISION de la rentrée scolaire 2025-2026, et dans le but d'assurer la disponibilité des fournitures à des prix raisonnables, la direction du commerce de la wilaya de Blida, en coordination avec les chefs de daïra et les présidents des Assemblées populaires communales (P/APC) ayant répondu favorablement à l'appel, a mis en place plus de six marchés de proximité dédiés à la vente de fournitures scolaires.

Ces marchés ont été aménagés dans plusieurs localités de la wilaya, notamment à Bougara, Bouinan, Boufarik, Oued El Alleug, Mouzaïa et El-Affroun. Quant au chef-lieu de la wilaya, un vaste chapiteau a été installé sur le parking du stade Mustapha Tchaker de Blida. Ce dernier accueille 21 opérateurs économiques venus de plusieurs wilayas du pays, producteurs, importateurs et grossistes, qui proposent une large gamme de fournitures scolaires de différentes marques, à des prix très abordables.

Cette initiative, qui est à sa quatrième édition, vise à soulager les familles, en particulier celles aux revenus modestes, en leur offrant un accès facilité à tous les produits nécessaires pour la rentrée scolaire. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens à l'approche de chaque rentrée.

Selon le directeur du commerce par intérim de la wilaya, « tous les marchés resteront ouverts tout au long de la semaine, jusque tard dans la soirée. Les exposants ne plieront bagage que dix jours après la rentrée scolaire, conformément aux instructions du wali, afin de permettre aux familles de faire leurs achats dans les meilleures conditions ».

T. Bouhamidi

RENTREE SOLIDAIRE

Le CRA mobilisé pour les écoliers démunis

À QUELQUES jours de la rentrée scolaire, l'heure est à la solidarité. Dans la wilaya de Djelfa, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, hier, une vaste opération de soutien en faveur des familles en difficulté, afin de garantir aux enfants une rentrée dans la dignité. Supervisée par la présidente du CRA et également présidente de l'Observatoire national de la société civile, Ibtissem Hamlaoui, cette campagne a été lancée, en présence du wali de Djelfa Djahid Mous.

Il s'agit de la distribution de 4000 cartables garnis de fournitures scolaires et de tabliers à des enfants issus de milieux défavorisés. En parallèle, des aides complémentaires seront déployées dans plusieurs communes de la wilaya, selon les besoins recensés sur le terrain.

L'opération s'inscrit dans un programme national du CRA, qui ambitionne de soutenir les franges vulnérables à l'approche des grands rendez-vous sociaux, comme la rentrée scolaire ou les fêtes religieuses. Il s'agit également, selon le CRA, de renforcer le tissu social et les valeurs d'entraide dans toutes les régions du pays, urbaines comme rurales.

Hamlaoui a rappelé que « cette campagne n'est pas une action ponctuelle, mais un engagement constant envers les familles que la conjoncture économique rend plus fragiles ».

M. B.

ALGÉRIE – ROYAUME-UNI

Un nouvel accord pour l'enseignement de l'anglais

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales dans le domaine de l'éducation, l'Algérie et le Royaume-Uni ont signé, avant-hier soir, un programme exécutif de coopération pour la période 2025-2027. L'accord met l'accent sur la formation des enseignants, la promotion de l'enseignement de la langue anglaise et l'intégration des technologies éducatives dans les écoles algériennes. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

La cérémonie de signature s'est tenue au siège du ministère, à l'occasion de la visite de l'ambassadeur du Royaume-Uni, James Robert Stephen Downer, reçu par le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui. Cette rencontre a été l'occasion de dresser un bilan des projets de coopération réalisés entre les deux pays ces dernières années, et d'ouvrir de nouvelles perspectives à travers la signature d'un programme exécutif de collaboration dans le domaine de l'éducation.

Ce nouvel accord couvre une période de trois ans, allant de 2025 à 2027, et s'inscrit dans la continuité d'un partenariat dynamique dans le domaine éducatif. Il vise à renforcer la qualité de l'enseignement, à moderniser les méthodes pédagogiques et accompagner l'introduction progressive de l'enseignement de la langue anglaise dès le cycle primaire. L'un des axes majeurs du programme concerne la formation des enseignants de langue anglaise. Il prévoit la formation à distance de 1 000 enseignants au cours de l'année scolaire 2025-2026. Cette formation en ligne, mise en œuvre en partenariat avec les institutions éducatives britanniques, a pour but de répondre rapidement et efficacement aux besoins croissants en enseignants qualifiés pour l'enseignement de l'anglais dès les premières années



de scolarité.

En complément, 145 inspecteurs de l'enseignement primaire bénéficieront d'une formation en présentiel, dispensée par des experts britanniques et algériens.

Ces inspecteurs joueront un rôle-clé dans l'accompagnement des enseignants, la supervision des pratiques pédagogiques et la mise en œuvre progressive de la réforme sur le terrain.

Le ministère de l'Éducation nationale prévoit par ailleurs de généraliser cette formation à l'ensemble des enseignants concernés au fur et à mesure de l'élargissement de l'enseignement de l'anglais à travers le territoire national, conformément à la feuille de route du secteur. L'un des objectifs cen-

traux de cette coopération est la promotion de la langue anglaise comme seconde langue vivante dans le système éducatif, aux côtés du français. Décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une réunion du Conseil des ministres, tenue le 19 juin 2022, l'enseignement de l'anglais a été introduit dans les écoles primaires à partir de l'année scolaire 2023, et ce, « après une étude approfondie menée par des experts et des spécialistes ». L'introduction de la langue de Shakespeare est un défi relevé par l'État pour permettre aux élèves d'apprendre cette langue universelle avait indiqué le ministre Belabed.

L'accord signé avec le Royaume-Uni vise à accompagner

cette transition linguistique à travers la formation du personnel pédagogique, l'élaboration de contenus adaptés, et l'échange de bonnes pratiques en matière d'enseignement des langues. Il s'inscrit également dans un contexte mondial où la maîtrise de l'anglais est devenue un atout essentiel dans les domaines académiques, scientifiques et professionnels.

En outre, le programme signé accorde une attention particulière à l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement. Il s'agit de promouvoir l'usage du numérique dans les écoles, tant dans la gestion que dans les pratiques pédagogiques, afin de renforcer l'interactivité, la créativité et l'autonomie des élèves. Il convient de rappeler que le ministère de l'Éducation a annoncé, le 25 août, l'introduction de quatre nouvelles langues étrangères dans le cycle secondaire. Cette mesure sera prise en compte dès le concours de recrutement en cours pour les enseignants contractuels, selon un communiqué rendu public lundi.

Désormais, les élèves des lycées auront la possibilité d'apprendre l'italien, le russe, le chinois et le turc, en plus des langues déjà présentes dans les établissements secondaires, à savoir le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

Aymen Dahmani

SOMMET MONDIAL DE LA JEUNESSE

Hidaoui expose l'expérience algérienne

LE MINISTRE de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui prend part, à partir d'hier à Kazan, capitale de la République du Tatarstan (Russie), aux travaux du Sommet mondial de la jeunesse 2025.

Selon un communiqué du ministère, cette participation, qui s'étalera jusqu'au 30 août, intervient en réponse à deux invitations officielles émanant du président de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et du ministre des Sciences et de l'Enseignement supérieur de la Fédération de Russie.

Le Sommet mondial de Kazan, qui réunira de nombreux responsables d'instances internationales officielles, ainsi que les ministres de la Jeunesse, de l'Éducation et des Sciences, de la Culture, du Travail et de la Numérisation des pays participants, constitue « une plateforme internationale pionnière » regroupant également « les jeunes leaders et les acteurs du changement issus des pays membres de l'OCI, du

groupe des BRICS et de la région de l'Asie-Pacifique ». Avec pour thème cette année « L'éducation de la personnalité à l'ère des changements mondiaux: le développement de carrière fondé sur les valeurs », le sommet vise à débattre des opportunités et défis auxquels la jeunesse est confrontée face aux mutations mondiales accélérées mais aussi à renforcer la coopération internationale en matière d'autonomisation des jeunes.

Les participants se pencheront également sur les moyens de renforcer l'éducation fondée sur les valeurs, de développer les compétences de leadership chez les jeunes et de les préparer professionnellement à s'adapter aux transformations technologiques et socioéconomiques actuelles.

Selon la même source, le sommet prévoit également des activités de qualité, dont le Prix mondial de la jeunesse pour le leadership, ainsi que le Forum du leadership et de la coopération internationale, des initiatives visant à « encourager l'entrepreneu-

riat des jeunes et à consacrer une culture de l'innovation et de la responsabilité sociale ». A cette occasion, M. Hidaoui présentera « l'expérience de l'Algérie en matière d'autonomisation et de soutien aux jeunes, à travers un ensemble de mécanismes et de mesures juridiques qui renforcent leur participation dans la prise de décision, notamment dans les domaines politique et économique », en sus des « programmes nationaux visant à développer leurs capacités de leadership et à stimuler leur esprit d'initiative ». Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse tiendra également une série de rencontres bilatérales avec plusieurs ministres de la Jeunesse, responsables d'organismes participants, jeunes leaders et représentants de conseils de jeunes de différents pays du monde, dans le but de « partager les expertises et d'assurer une action commune durable au service des causes de la jeunesse aux niveaux régional et international.

Hachemi B.

CRISE CONSULAIRE

Le flagrant chantage de Paris

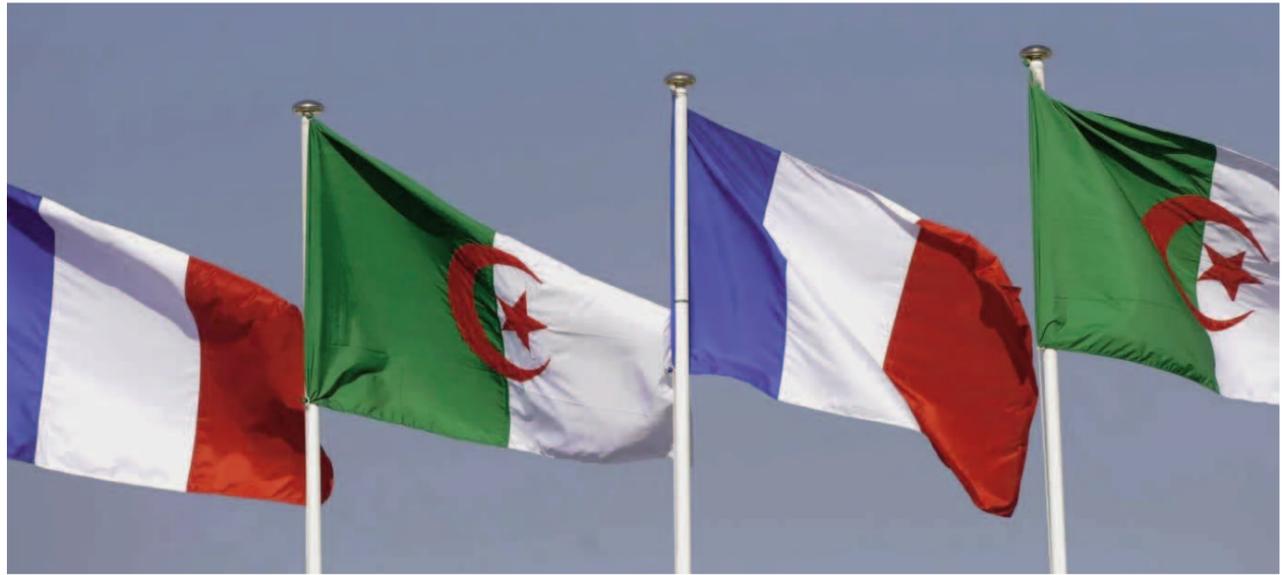
La crise consulaire déclenchée par la France, qui dure depuis des mois, a pris une nouvelle tournure au lendemain de la diffusion d'un communiqué officiel de l'ambassade de France à Alger. Dans ce texte, une décision de réduction drastique des visas pour les ressortissants algériens a été prise. Déjà très réduite à de très grandes proportions, cette dernière annonce française fait état d'une véritable coupe dépassant le tiers des demandes. Cette décision est déjà qualifiée de chantage effronté, qui relève d'une politique de marchandage au détriment des ressortissants algériens aux passeports ordinaires.

Devant ce fait accompli qui sanctionne directement les personnes de nationalité algérienne, les autorités algériennes ont réagi hier par l'entremise du ministère des Affaires étrangères. Ainsi, le chargé d'affaires de l'ambassade française a été convoqué au siège du ministère des Affaires étrangères par le directeur général du protocole.

Selon un communiqué du MAE, « cette convocation intervient suite au communiqué rendu public par la représentation diplomatique française au sujet de l'accréditation d'agents diplomatiques et consulaires français en Algérie ». Le même texte ajoute que l'attention du chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger a été « fermement attirée sur le grave manquement aux usages diplomatiques, les plus solidement établis, qui caractérise ledit communiqué ». Le DG du protocole du MAE a dit au diplomate français que « par sa forme autant que par son fond », le communiqué de l'ambassade de France était « inacceptable en ce qu'il contenait une présentation tendancieuse des faits et qu'il s'adressait directement à l'opinion publique algérienne pour incriminer devant elle une prétendue responsabilité exclusive et entière du ministère des Affaires étrangères dans la non-accréditation d'agents diplomatiques et consulaires français en Algérie ».

Le communiqué de la diplomatie algérienne ajoute que du « point de vue de la forme, cette manière d'agir de l'ambassade de France n'est pas tolérable, en ce qu'elle viole l'esprit et la lettre de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 ».

Ensuite, le ministère des Affaires étrangères a abordé la question de fond du problème lié à l'accréditation des personnels



consulaires. Ainsi, le DG du protocole a rappelé au diplomate français qu'« il était personnellement le mieux informé des tenants et aboutissants de cette situation ».

« La non-accréditation d'agents diplomatiques et consulaires français en Algérie est intervenue bien après une décision française similaire et après épuisement, à l'initiative de la partie algérienne, de toutes les possibilités de règlement de ce différend à la satisfaction des deux pays. Il s'agissait là, ni plus ni moins, que de l'application stricte du principe de réciprocité », explique le ministère des Affaires étrangères.

Pour Alger, l'affirmation est claire. C'est le gouvernement français qui a été « à l'origine, depuis plus de deux ans, du refus d'accréditation de chefs de poste et d'agents consulaires algériens en France ».

Résultat : trois consuls généraux et six consuls algériens « n'ont pas reçu leurs accréditations sollicitées depuis plus de six mois », ajoute le texte, qui accuse que « 46 agents diplomatiques et consulaires algériens n'ont pu rejoindre leur lieu d'affectation en France du fait du silence observé par la partie française quant à leurs demandes d'accréditation ».

Cette situation qui a été créée, de « manière délibérée et calculée, par les autorités françaises « lèse gravement les ressortissants algériens établis en France dans la double mesure où elle impacte les prestations consulaires à leur bénéfice et affecte la qualité de la protection consulaire qui leur est due », indique encore le communiqué du MAE. Enfin, le chef du protocole du MAE a « fortement souligné à l'attention du diplomate français qu'il est lui-

même conscient de ce que la problématique des visas n'est pas limitativement liée à la question des accréditations et qu'il est de notoriété publique que son gouvernement a érigé cette problématique en levier central du bras de fer qu'il veut imposer à l'Algérie. » Le ministère des Affaires étrangères observe que le « chantage aux visas continue de la part du gouvernement français. La première phase de ce chantage s'est achevée avec la dénonciation par l'Algérie de l'Accord algéro-français de 2013 sur l'exemption réciproque de visas aux détenteurs de passeports diplomatiques et de service.

Aujourd'hui, les autorités françaises ouvrent une seconde phase qui concerne les passeports ordinaires qu'elles entendent gérer par le chantage, le marchandage et l'intimidation ». **Hachemi B.**

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'Algérie resserre ses liens avec l'Amérique centrale

EN VISITE officielle à Managua, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale, Toufik Guezout Toufik, a consolidé, avant-hier, le rapprochement entre l'Algérie et le Parlement d'Amérique centrale (Parlacen). Au-delà des échanges institutionnels, Alger entend affirmer sa place en Amérique latine et défendre ses positions sur les grandes causes internationales, notamment la question palestinienne.

Reçu par le bureau exécutif du Parlacen, présidé par le Guatémaltèque Edgar de León, M. Guezout a affirmé, dès l'ouverture des travaux, que « la coopération avec le Parlacen s'inscrit dans une vision stratégique destinée à consolider les positions constantes de l'Algérie ». Mettant en avant la complémentarité entre l'institution législative et l'appareil diplomatique de l'Etat, il a souligné l'importance que le président de l'APN, Ibrahim Boughali, accorde à l'action parlementaire comme soutien à la diplomatie officielle, selon un communiqué de l'APN.

Les discussions de la délégation parlementaire algérienne avec ses homologues d'Amérique centrale ont permis de dresser un premier bilan positif de la coopération

bilatérale, scellée en décembre 2024 à Panama par un mémorandum d'entente entre les deux Assemblées. Cet accord a jeté les bases d'un partenariat structuré, ouvrant la voie à des échanges réguliers et à une concertation plus étroite sur les dossiers internationaux. Les deux parties ont relevé l'importance de promouvoir les valeurs qui les rapprochent, celles du respect de la souveraineté des Etats, du rejet de toute ingérence étrangère et de la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ces principes, chers à l'Algérie comme aux nations d'Amérique centrale, fondent une convergence politique appelée à se renforcer.

La rencontre a également été l'occasion pour la délégation algérienne de dénoncer l'agression sanglante dont est victime le peuple palestinien dans la bande de Gaza. Avec fermeté, les parlementaires algériens ont appelé leurs homologues à unir leurs voix dans toutes les instances internationales pour exiger la fin des violences et contraindre l'entité sioniste à respecter le droit international.

Ce plaidoyer a trouvé un écho favorable du côté du bureau exécutif du Parlacen, qui a

salué la constance de la position algérienne et son engagement inébranlable en faveur des causes justes.

Au-delà des urgences actuelles, les responsables du Parlacen ont rendu hommage au rôle historique de l'Algérie dans la lutte anticoloniale. Ils ont rappelé combien l'expérience algérienne en matière de libération nationale avait servi d'inspiration à de nombreux peuples d'Amérique latine. « L'histoire de votre pays demeure un exemple pour les nations qui ont combattu pour leur indépendance », ont-ils affirmé, soulignant les liens profonds entre les deux rives de l'Atlantique. Les parlementaires d'Amérique centrale ont également exprimé leur disponibilité à renforcer davantage la coopération avec l'APN dans un esprit de solidarité Sud-Sud, au service des aspirations des peuples des deux régions.

Il convient de noter que cette rencontre de Managua a confirmé une constante de la diplomatie algérienne. Celle de son attachement aux relations avec l'Amérique latine et l'Amérique centrale. Depuis l'indépendance, Alger a tissé avec ces pays un réseau d'amitiés forgées dans la solidarité anticoloniale et nourries par des conver-

gences de vues sur les grandes questions internationales. Aujourd'hui, alors que le multilatéralisme traverse une crise de crédibilité, l'Algérie cherche à multiplier les partenariats parlementaires pour élargir son espace diplomatique et renforcer ses alliances.

Pour rappel, créé en 1991, le Parlement d'Amérique centrale (Parlacen) regroupe le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et la République dominicaine.

Il constitue un forum régional destiné à promouvoir l'intégration politique et la démocratie dans la région. L'Algérie, de son côté, a toujours entretenu une proximité naturelle avec l'Amérique latine, en raison de son histoire de lutte anticoloniale et de son rôle actif dans le Mouvement des non-alignés. A travers le rapprochement avec le Parlacen, Alger entend consolider sa présence dans une zone géopolitique stratégique, perçue comme un relais essentiel de la solidarité Sud-Sud et un appui à ses positions internationales, notamment sur question palestinienne et le droit des peuples à l'autodétermination.

Siheem Bounabi

62° FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS

Participation massive de l'Algérie

L'ALGÉRIE prend part à la 62e édition de la Foire internationale de Damas (Syrie) qui se tient du 27 août au 5 septembre prochain.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. La participation algérienne à cette manifestation intervient dans le cadre des efforts visant à «conforter la présence des produits nationaux sur les marchés régionaux et internationaux», a ajouté le département ministériel de Rezig qui a supervisé l'organisation du pavillon algérien. Une pléiade d'entreprises algériennes prend part à cette manifestation dans la capitale syrienne. Des entreprises que le ministère qualifie de «pionnières dans plusieurs domaines», à l'instar de celles activant dans le secteur des matériaux de construction et de la céramique, des énergies renouvelables, des produits cosmétiques et des produits agricoles et alimentaires, entre autres. Le programme de la participation algérienne à cette manifestation de 10 jours prévoit l'organisation de rencontres B2B, de présentations techniques des produits nationaux, ainsi que des séances de négociation pour la conclusion d'accords de partenariat stratégiques dans le domaine de l'investissement, ajoute la même source.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à élargir le partenariat économique, à faire connaître la qualité et la variété des produits nationaux et à ouvrir de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques algériens pour accéder à de nouveaux marchés, selon le département du Commerce extérieur. C'est donc une nouvelle opportunité qui se présente de faire connaître les produits algériens à l'étranger et de nouer de nouveaux partenariats lors de cette manifestation qui verra également la participation d'une trentaine de pays étrangers.

M. B.

IATF 2025

Journée d'information dimanche au CIC

LE MINISTÈRE de la Communication organisera, dimanche prochain, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), une journée d'information consacrée aux préparatifs de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF). C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette journée d'information portera sur «les préparatifs en cours pour l'organisation de cet événement économique d'envergure et sur ses enjeux», et qui devrait générer d'«importants acquis» notamment concernant l'intégration africaine, selon la même source. Cet événement sera présidé par le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, avec le Commissaire de la 4e édition de l'IATF, Larbi Latrèche, et l'expert et consultant en stratégie et en développement durable, Mouloud Khelif, il est attendu que cette journée apporte aux professionnels de la presse des informations significatives sur cette rencontre à dimension continentale, tant en investissements qu'en diversification industrielle, d'échanges et d'intégration intra-africaine, ajoute le communiqué.

S. N.

PRODUCTION DE VERRE SOLAIRE

Le chinois Kibing Group veut investir en Algérie

C'est un nouveau grand projet chinois que devrait accueillir l'Algérie. Un projet d'investissement pour la production de verre solaire a été présenté par une délégation du groupe chinois Kibing Group, qui propose un taux d'intégration locale atteignant les 90 %. Des réunions de travail spécialisées sont prévues dans les prochains jours en vue d'étudier la faisabilité de ce projet.

L'Algérie veut faire avancer son programme de transition énergétique mais surtout attirer de grands investisseurs qui sont à même de renforcer sa position en tant que hub régional des énergies renouvelables dans la région MENA. Preuve en est l'arrivée annoncée d'une des principales entreprises chinoises de production de verre.

Le groupe chinois Kibing Group porte un mégaprojet de production locale de verre solaire. Le projet a été présenté, avant-hier, par une délégation du groupe chinois au ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, notant que la délégation chinoise, conduite par le directeur général adjoint du groupe, Eric Wong Kuan, a été reçue par le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, en présence de cadres du ministère.

Le projet prévoit la réalisation d'une usine de production de verre solaire d'une capacité de 1,53 million de tonnes par an ainsi que d'une unité de traitement et de valorisation du sable de silice ultrapure, d'une capacité de 1,08 million de tonnes par an, a-t-on précisé. La délégation chinoise a indiqué que le projet contribuera à la création de 3 000 emplois directs, avec un taux d'intégration locale atteignant 90 %.

Selon la même source, cette rencontre a été l'occasion de passer en revue le potentiel qu'offre ce projet dans la valorisation des ressources naturelles locales, notamment le sable de silice, et la construction d'une chaîne de production intégrée dans le secteur de l'énergie solaire, à même de



renforcer la position de l'Algérie en tant que hub régional des énergies renouvelables dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).

ETUDIER LA FAISABILITÉ DU PROJET

M. Yassaâ a, dans ce cadre, souligné la volonté de l'État algérien d'encourager les partenariats fructueux avec des entreprises internationales de premier plan, précisant que le marché algérien offrait des opportunités d'investissement prometteuses dans les secteurs des hydrocarbures, des énergies propres et des mines.

Il a rappelé, dans la foulée, les profondes réformes réalisées pour améliorer le climat d'investissement en Algérie et les garanties offertes aux investisseurs, mettant en exergue l'intérêt majeur accordé par l'Algérie au développement de grands projets stratégiques dans les domaines de l'exploration, de la production et de la transformation industrielle, en phase avec les priorités de la transition énergétique et de la diversification des sources de l'écono-

mie nationale. De son côté, la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines a expliqué les procédures et autres mécanismes prévus en Algérie pour la valorisation des ressources minières nationales dans le cadre de la législation en vigueur. Les deux parties ont ainsi décidé de poursuivre les consultations pour examiner les voies et moyens de transformer cette volonté commune en projets et partenariats concrets, à même de soutenir le développement de l'industrie du verre solaire et de renforcer le processus de transition énergétique en Algérie.

Pour ce faire, des réunions de travail spécialisées sont prévues dans les prochains jours, avec la participation de représentants des établissements sectoriels concernés, qui étudieront la faisabilité et la possibilité de mise en œuvre de ce projet dans le respect des normes et exigences nationales. Leader chinois dans la fabrication de verre, Kibing Group produit différents types de verre, dont le verre solaire, le verre isolant et le verre médical.

Hamid B.

PLUSIEURS MESURES PRISES EN PREVISION DE L'IATF 2025

L'aéroport d'Alger prêt à accueillir les délégations

DYNAMIQUE particulière et préparatifs intenses à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, pour préparer au mieux l'arrivée et l'accueil des participants africains à la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Le président-directeur général de la Société de gestion des services aéroportuaires d'Alger, Mokhtar Saïd Mediouni, a affirmé que tout est prêt pour accueillir ces participants dans les meilleures conditions, grâce à la mobilisation des moyens humains et matériels.

«Nous sommes prêts à accueillir les participants à l'IATF 2025», a affirmé M. Mediouni, notant qu'un couloir vert est prévu dans l'enceinte aéroportuaire afin de faciliter l'arrivée des délégations. Les participants seront accompagnés par le personnel de l'aéroport pour accomplir toutes les

démarches nécessaires, notamment celles relatives au contrôle de police et douanier. Ils seront ensuite dirigés vers des salles d'attente mobilisées à cet effet, selon les explications de M. Mediouni à la Télévision nationale, signalant la mobilisation de tous les moyens. Il a aussi fait état de la mise en place d'un contrôle sanitaire à l'arrivée, en plus de l'installation d'une unité sanitaire à l'aéroport «prête à intervenir».

Des moyens de transport modernes sont également mobilisés, lesquels vont assurer les liaisons entre l'aéroport et les lieux de résidence et hôtels réservés pour ces délégations. Le président-directeur général de la Société de gestion des services aéroportuaires d'Alger a, par ailleurs, signalé l'augmentation du nombre de voyageurs et de vols au niveau de l'aéroport d'Alger. «Ce nombre va

augmenter davantage», a-t-il indiqué, signalant l'arrivée de nouvelles compagnies aériennes et l'enregistrement de nouvelles demandes d'autres compagnies. Il faut dire que les préparatifs pour la tenue de la Foire commerciale intra-africaine s'accroissent à tous les niveaux.

Plusieurs départements ministériels, concernés, intensifient les réunions et appellent à la mobilisation et la coordination de toutes les parties concernées, pour garantir la réussite de cet événement continental qui devrait regrouper 1 600 exposants et plus de 35 000 visiteurs attendus de 140 pays. Le diplomate algérien Larbi Latrèche a été désigné en qualité de commissaire de la 4e édition de l'IATF 2025, prévue du 4 au 10 septembre, et sera assisté de deux adjoints, à savoir Abdelkrim Beha, actuel

ambassadeur d'Algérie au Royaume hachémite de Jordanie et Messaoud Mehila, actuel ambassadeur d'Algérie aux États-Unis du Mexique.

Toutes les mesures sont donc prises par l'Algérie pour garantir la réussite du plus grand événement économique africain, comme l'a d'ailleurs affirmé la secrétaire d'État auprès du ministère des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Mansouri, lors de la tournée de promotion de l'IATF 2025 qu'a accueillie l'Algérie en juillet passé. Elle avait alors exprimé l'engagement du ministère des Affaires étrangères à accompagner et garantir la réussite de cette foire. D'aucuns estiment que cette mobilisation, au plus haut niveau, témoigne de l'importance accordée par l'Algérie à cet événement.

Lilia Aït Akli

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

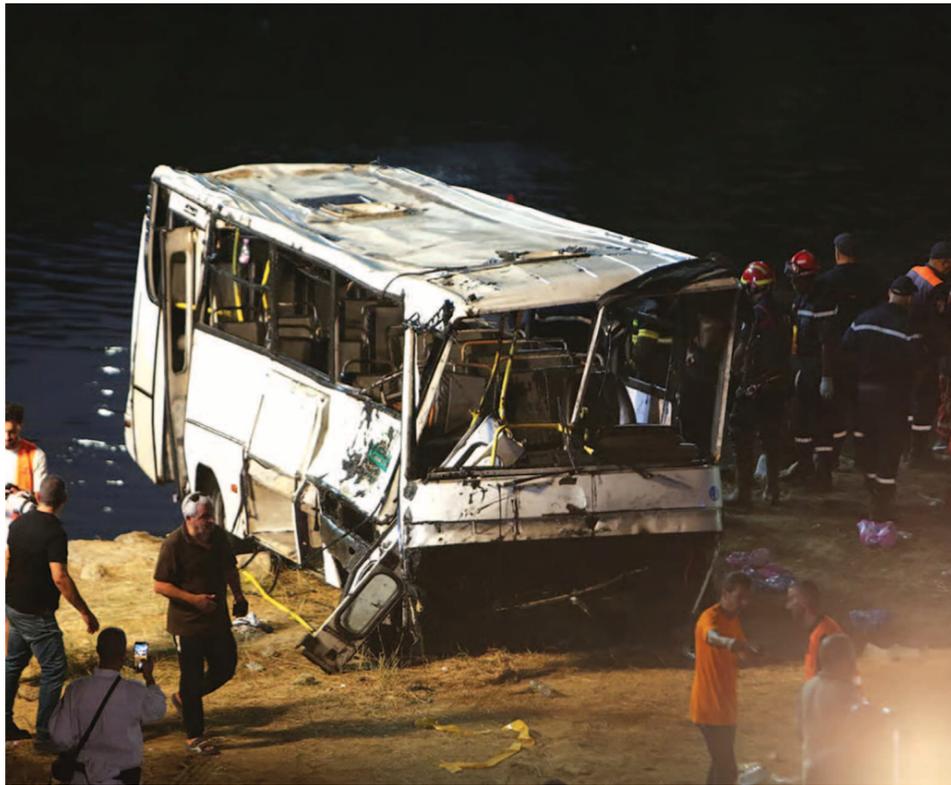
Le temps des comptes

Le drame de Oued El-Harrach n'a pas fini de faire bouger les lignes. Sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Etat veut engager une véritable thérapie dans la lutte contre l'insécurité routière. La Délégation nationale à la sécurité routière emboîte le pas, et ce, en lançant une série de mesures concrètes sur le terrain. Entre réforme de la formation, numérisation des examens et traque des zones à risque, l'heure est à l'action.

Le directeur des études à la Délégation nationale à la sécurité routière, Lahcène Boubka, a révélé, hier sur les ondes de la Radio nationale, plusieurs mesures concrètes encore peu connues du grand public. Parmi les chantiers en cours, la numérisation des examens théoriques du code de la route, dont la plate-forme est désormais opérationnelle. Des phases pilotes sont prévues dans quatre wilayas : Oran, Biskra, Tamanrasset et Jijel, avant une généralisation à l'échelle nationale.

L'autre nouveauté d'importance concerne la réforme de la formation des conducteurs, désormais considérée comme un levier central dans la lutte contre les accidents. Face aux chiffres alarmants, 42 % des accidents impliquent des automobilistes ayant moins de cinq ans d'expérience, un programme révisé a été mis en place. Celui-ci introduit de nouveaux modules : conduite préventive, premiers secours, éthique du conducteur, notions économiques et technologiques. Le volume horaire est également réévalué de 25 à 30 heures pour les permis A et B, et jusqu'à 20 heures pour les catégories professionnelles.

Sur le terrain, un plan national d'éradication des «points noirs» est actuellement déployé. Ce programme repose sur une analyse détaillée des zones accidentogènes, avec des actions ciblées sur la signalisation, l'aménagement et la visibilité. Une cartographie précise a été dressée, et des corrections sont en cours dans plusieurs wilayas. A cela s'ajoute une série de campagnes de sensibilisation, renforcées à l'échelle nationale, en coordination avec les directions locales. Mais pour Lahcène Boubka, ces efforts ne porteront réellement



leurs fruits qu'à travers une coordination multisectorielle. «La sécurité routière ne relève pas d'un seul ministère. Il faut une mobilisation de l'ensemble des secteurs : transports, travaux publics, industrie, commerce, santé», a-t-il martelé, soulignant que la démarche de la Délégation nationale à la sécurité routière s'aligne pleinement sur les nouvelles orientations présidentielles.

Des orientations jugées «décisives» par le responsable, notamment après le drame de Oued El-Harrach, qui a coûté la vie à plusieurs passagers dans un accident de bus survenu le 15 août dernier.

Lors de la réunion gouvernementale présidée mardi dernier par Abdelmadjid Tebboune, une thérapie de choc a été annoncée, avec une série de décisions inédites.

Au volet réglementaire, le Président a ordonné la révision en profondeur des textes encadrant la circulation routière. Les modalités de délivrance des permis de conduire seront durcies. Des projets de lois sont en cours de finalisation et seront soumis au prochain Conseil des ministres.

Autre inflexion soulignée, la responsabilisation élargie en cas d'accident. Désormais, toute personne impliquée devra répondre de ses actes sur le plan civil. Et le champ des responsabilités s'étendra à tous les maillons de la chaîne auto-écoles, sociétés d'entretien, centres de contrôle technique, voire concessionnaires en cas de défaillance. «Il n'y aura plus d'impunité», a précisé Lahcène Boubka.

En parallèle, les forces de sécurité, Gendarmerie nationale et

Sûreté nationale ont reçu pour instruction de multiplier les contrôles routiers. L'objectif est de dissuader les comportements à risque, en particulier la conduite sous influence de drogues ou de psychotropes. Des tests systématiques devront être pratiqués dans tous les centres de contrôle technique. Avec ces annonces et ces premières mesures opérationnelles, les autorités entendent amorcer une rupture claire avec la gestion classique du dossier routier, qualifié par le président Tebboune de «dossier de vie ou de mort». Le ton est donné, l'Etat veut frapper fort et vite, avec l'ambition de faire baisser drastiquement le nombre d'accidents, mais surtout d'en finir avec un fléau que les Algériens vivent, trop souvent, comme une fatalité.

Khalil Aouir

BÉJAÏA

Recrudescence des feux de forêt

LES FORÊTS de la wilaya de Béjaïa sont de nouveau menacées par une série d'incendies qui se multiplient à la faveur du retour de la canicule ces derniers jours. Le mercure a frôlé, voire dépassé, les 47 °C dans la vallée de la Soummam, notamment à Ouzellaguen, Seddouk, Akbou, Boudjellil et Tazmalt, accentuant les risques.

Au cours des dernières 24 heures, la protection civile a recensé au moins huit incendies à travers la wilaya, heureusement tous maîtrisés à temps. Parmi les foyers signalés hier figurent ceux de Tala Khélifa et Annar Assem, dans la commune d'Aokas, ainsi que celui de Djebel Nasasah, au village de Tizi-Ahmed, municipalité de Tichy.

Ces sinistres ont été éteints dans leur totalité, même si les équipes restent mobilisées

pour prévenir toute reprise des flammes. D'importants moyens humains et matériels ont été déployés pour venir à bout du feu à Aokas : 22 sapeurs-pompiers, sept camions-citernes, mobilisant les unités de Béjaïa, Souk El-Tennine, Aokas et Tizi N'Berber. Même dispositif pour Djebel Nasasah, avec l'appui de l'unité de Tichy. La veille, l'incendie qui s'est déclaré à Ikherazens, localité de Boukhefifa (daïra de Tichy), a nécessité une intervention prolongée jusqu'à mardi.

D'autres foyers ont également été enregistrés à Nezla et Tala N'darth (Darguina), aux 4 Chemins de Béjaïa, à Ighil Oudjevar (Souk El-Tennine) et à Bouaïssi (Tas-kriout), compliquant davantage le travail des équipes sur le terrain. Face à cette multiplication des feux, les services de la

protection civile et ceux des forêts ont déployé un dispositif renforcé pour protéger les zones habitées. Pas moins de 86 agents issus des unités principales, de la colonne mobile de Béjaïa, de l'unité de Tichy, ainsi que du détachement de lutte anti-incendie de la wilaya de Sétif ont été mobilisés.

Le matériel déployé comprend 15 camions-citernes et camions-pompes, six avions bombardiers d'eau de type AT802, ainsi que des appareils de l'ANP de type BE200. Deux véhicules de communication, un bus et une ambulance ont également été engagés.

Selon la cellule de communication de la protection civile, «les flammes ont été éloignées des habitations».

N. Bensalem

EL AMAN INTERPELLE LE MINISTRE DES TRANSPORTS

Des bus sûrs, pas juste neufs

AU REGARD de l'ampleur dramatique des accidents de la route, l'Association nationale El Aman pour la protection des consommateurs a interpellé, hier, le ministre des Transports, sur l'autorisation d'importer des bus neufs, saluée comme une mesure «attendue depuis longtemps» qui, ne saurait suffire à elle seule. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'association.

«L'Association El Aman salue la décision des pouvoirs publics d'autoriser l'importation de bus neufs, mesure longtemps attendue par les citoyens et les opérateurs de transport», a d'abord souligné l'association, présidée par Hacène Menouar. Et de relever toutefois : «Au-delà du seul aspect technique lié à l'importation, El Aman a officiellement saisi le ministre des Transports, dans l'optique de rappeler que le droit des consommateurs-usagers à la sécurité, à la santé, au confort, à l'information et à la dignité doit rester une priorité absolue», a détaillé le communiqué. Derrière cette interpellation, El Aman trace une feuille de route inspirée des standards «internationaux», avec comme ambition de transformer en profondeur un secteur longtemps critiqué pour son manque de modernisation et ses lacunes en matière de sécurité. Dans ce cadre, l'association a proposé d'imposer des équipements modernes de sécurité à bord de tous les véhicules :

chronotachygraphes pour surveiller les temps de conduite, ceintures obligatoires, systèmes anti-incendie ou encore caméras de surveillance. Ces dispositifs ne sont pas un luxe, mais une nécessité vitale, selon El Aman. En parallèle, elle a appelé au renforcement des contrôles techniques et organisationnels, non seulement dans les gares routières mais aussi en cours de route, grâce à des brigades mobiles. Trop souvent, les usagers montent dans des véhicules vétustes sans réelle garantie de fiabilité, a alerté l'association. El Aman a, aussi, mis l'accent sur l'expérience vécue par le passager, réclamant, ainsi, des améliorations concrètes : propreté des bus, respect des horaires, information claire et accessible, mais aussi des tenues vestimentaires adéquates pour le personnel. Dans la même veine, l'association a également suggéré la création d'une plateforme numérique permettant aux usagers de consulter les trajets, vérifier les horaires en temps réel et déposer facilement leurs réclamations. Le citoyen doit être informé et entendu. Le transport collectif doit entrer dans l'ère de la transparence et de la modernité, a plaidé l'association. Un autre axe fort de la démarche concerne la formation qualifiante des chauffeurs et receveurs. Selon El Aman, ces derniers devraient suivre des modules en premiers secours, mécanique de base, réglementation routière, mais aussi en éthique et respect des usagers. Enfin, l'association a fait ressortir l'impératif d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

A cet égard, elle a préconisé de rendre obligatoire un quota minimal de bus adaptés pour chaque opérateur. Le transport public doit être inclusif.

K. A.

Le centre postal d'Aïn Turck opérationnel d'ici la fin 2025

AMÉLIORER le bien-être des travailleurs de la poste et des télécommunications constitue la priorité affichée par le ministre Sid Ali Zerrouki lors de sa visite hier à Oran. Aux côtés du wali Samir Chibani, il a inspecté le centre de vacances des Andalouses, récemment modernisé, destiné à accueillir les agents du secteur et leurs familles, tout en insistant sur la transparence et l'ouverture de ces structures tout au long de l'année. Par ailleurs, il a ordonné la relance du projet du centre postal d'Aïn Turck, gelé depuis 2016, avec l'objectif d'une mise en service avant la fin de l'année.

La tournée ministérielle a débuté au centre de vacances des Andalouses, relevant du secteur de la poste et des télécommunications. Sur place, Sid Ali Zerrouki a visité les différentes installations de l'établissement, qui dispose de 172 lits et a récemment bénéficié d'une opération de modernisation visant à améliorer les conditions d'accueil et de séjour des employés et de leurs familles.

Le ministre a rencontré plusieurs familles présentes, qui ont exprimé leur satisfaction quant aux conditions d'hébergement et leur gratitude envers le personnel gestionnaire.

Il a rappelé que ces centres, auparavant gérés par la mutuelle, souffraient de défaillances dans leur gestion.

Ils sont désormais confiés à des opérateurs économiques, selon un cahier des charges strict, afin de garantir leur réhabilitation rapide et une meilleure qualité de service.

Insistant sur l'importance d'assurer une transparence totale dans l'accès à ces infrastructures, M. Zerrouki a affirmé que ces établissements constituent un outil essentiel pour améliorer le climat professionnel et social des agents du secteur, tous grades et fonctions confondus.

Le ministre a également rappelé que 14 centres de vacances de ce type existent à travers le territoire national et bénéficieront du même processus de réhabilitation. L'objectif est d'offrir aux travailleurs et à leurs familles des espaces de détente en Algérie, sans qu'ils aient besoin de se tourner vers l'étranger, l'Algérie offrant déjà une diversité de paysages digne d'un continent.

La seconde étape de la visite a conduit la délégation à Aïn Turck, où le ministre a inspecté le chantier du centre postal. Les travaux, interrompus depuis 2016, seront immédiatement relancés sur ses instructions.

L'achèvement du projet et sa mise en service sont prévus avant la fin de l'année 2025, afin de renforcer l'offre de services postaux dans la région.

À travers cette visite, le ministre a réaffirmé son engagement à la fois pour améliorer les conditions de vie et de travail des employés du secteur, et pour accélérer la concrétisation des projets structurants au bénéfice des citoyens.

D'Oran, Brahim Mazi

ALGÉRIE-USA

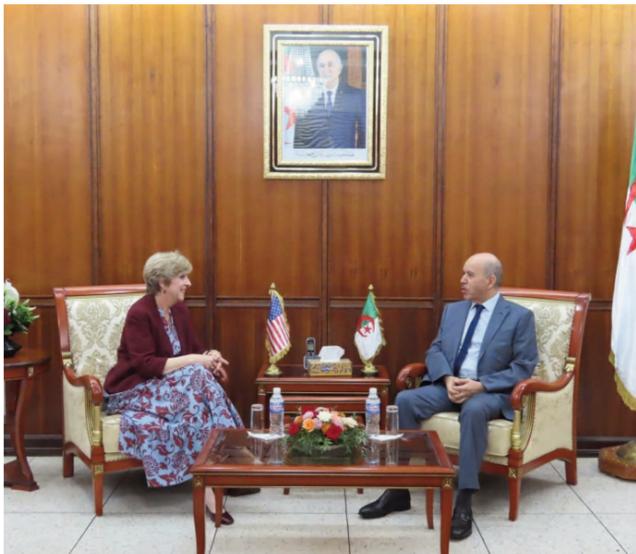
Trois segments de santé ciblés

La volonté de l'Algérie de consolider et d'élargir sa coopération avec les États-Unis dans le domaine sanitaire a été au centre des discussions entre le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, et l'ambassadrice américaine en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, lors de la rencontre qui s'est tenue, avant-hier, au siège de son département. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Acette occasion, M. Saïhi a présenté une série de propositions, allant de la signature prochaine d'un mémorandum d'entente à l'organisation d'un forum bilatéral consacré à l'industrie pharmaceutique, en affirmant : « Nous voulons aller au-delà de l'échange d'expertises ponctuelles ». Et d'ajouter : « L'objectif est de bâtir un partenariat solide, basé sur le transfert de connaissances et de technologies, dans des domaines essentiels, comme la prévention, la biosécurité, la gestion des urgences médicales et la formation. » Soulignant l'importance d'adosser cette coopération à des projets structurants.

Au centre des discussions, la question de l'industrie pharmaceutique a occupé une place particulière. Le ministre a annoncé son souhait d'organiser un forum bilatéral qui réunirait, à Alger, des hommes d'affaires, des investisseurs et des acteurs institutionnels des deux pays. Soutenant que « ce forum constituerait une opportunité majeure pour rapprocher nos opérateurs économiques, favoriser les échanges directs et tracer ensemble de nouvelles perspectives de coopération.

L'ambassadrice des États-Unis a abondé dans le même sens, mettant en relief « le potentiel énorme qu'offre l'Algérie dans le domaine pharmaceutique ». Elle a exprimé l'intérêt des entreprises américaines à explorer des partenariats avec leurs homologues algériens, estimant que ce secteur peut devenir un véritable moteur de croissance et d'innovation. Elizabeth Moore Aubin a ainsi assuré : « Les États-Unis sont prêts à



accompagner l'Algérie dans ses efforts pour développer une industrie pharmaceutique performante, au service de la santé publique. »

Dans un autre registre, M. Saïhi a mis en avant la place centrale qu'occupe la prévention dans la politique sanitaire nationale. « La prévention reste la pierre angulaire de notre action. Nous avons développé des programmes nationaux de vaccination et de lutte contre les maladies transmissibles, qui sont aujourd'hui un pilier de notre système de santé », a-t-il expliqué.

Il a également insisté sur l'importance de la santé maternelle et infantile, domaine dans lequel des avancées importantes ont été enregistrées. Ajoutant : « La santé de la mère et de l'enfant demeure une priorité absolue. Nous avons renforcé les services spécialisés dans toutes les régions du pays afin de garantir une prise en charge équitable et

de qualité pour toutes les familles ».

Une prise en charge médicale aux réfugiés assurée

Le ministre est aussi revenu sur la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer, qu'il a présentée comme l'un des chantiers majeurs du secteur. « Nous avons créé de nouveaux centres spécialisés et renforcé l'équipement des structures existantes. L'objectif est d'améliorer l'accès aux traitements, de réduire les délais de prise en charge et de rapprocher les soins des patients », a-t-il précisé.

Il a souligné l'importance d'une approche intégrée, combinant prévention, dépistage précoce et amélioration continue des services hospitaliers. Soulignant que « le cancer est un défi majeur de santé publique. C'est pourquoi nous déployons des moyens considérables pour répondre aux besoins de la population ».

Au-delà des frontières nationales, Saïhi a mis en exergue l'engagement de l'Algérie en matière de solidarité et d'action humanitaire. Tout en rappelant que « notre pays assure une prise en charge médicale aux réfugiés présents sur son territoire, en leur offrant non seulement les prestations de base, mais aussi un accès aux services spécialisés », il a relevé le rôle de l'Algérie comme acteur responsable au plan régional.

Le ministre a ainsi plaidé pour la création en Algérie d'un centre international de vaccination et de lutte contre les maladies tropicales. Affirmant que « ce centre aura une portée régionale et contribuera à renforcer la prévention, la recherche et le traitement des maladies qui affectent particulièrement les pays voisins. Il s'agit d'une initiative qui reflète notre ambition de faire de l'Algérie un pôle sanitaire de référence en Afrique ».

À l'issue de la rencontre, M. Saïhi et l'ambassadrice américaine se sont dit satisfaits du niveau actuel des relations bilatérales dans le domaine sanitaire. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté commune de « poursuivre la coordination, de renforcer l'action conjointe et de concrétiser des projets mutuellement bénéfiques dans les meilleurs délais ».

Le ministre a conclu en réaffirmant l'engagement de l'Algérie à donner à cette coopération toute l'ampleur qu'elle mérite. Ajoutant que le pays est prêt à multiplier les initiatives pour que le partenariat sanitaire avec les États-Unis devienne un exemple de coopération fructueuse et durable.

Sihem Bounabi

MÉDÉA

Un centre anti-cancer en voie d'achèvement

PARMI les projets d'infrastructures de santé publique les plus importants, le centre anti-cancer (CAC) et l'hôpital mère-enfant figurent parmi les priorités, faisant l'objet de visites régulières du wali et d'un suivi permanent des responsables du secteur.

Le wali Djillali Doumi s'est rendu, hier, sur le site du CAC à Ouzera (10 km à l'est du chef-lieu de wilaya) afin de constater l'avancement des travaux et la prochaine ouverture imminente de ce centre. D'une capacité de 120 lits et d'un coût de 800 milliards de centimes, le projet du CAC a atteint un taux de réalisation de 87% et un taux de consommation des crédits alloués de 68%, selon les dernières estimations.

Le CAC sera un véritable pôle sanitaire, traitant diverses pathologies. Outre l'oncologie

et la radiothérapie, pour lesquelles trois bunkers équipés d'accélérateurs sont prévus, des pavillons seront dédiés aux maladies cardiovasculaires, aux urgences médico-chirurgicales, ainsi qu'aux soins ophtalmiques.

Cette infrastructure permettra de réduire la pression sur les établissements de santé des wilayas voisines et pourra prendre en charge les patients provenant d'autres régions, grâce à une architecture répondant aux exigences techniques les plus strictes.

Lors de sa visite, le wali a exhorté les responsables du secteur et l'entreprise chargée des travaux à mobiliser tous les moyens nécessaires pour l'achèvement rapide du projet. Il a également demandé aux services concernés de se préparer à lancer les procédures pour l'acquisition des équipements

médicaux. Tout aussi important que le CAC, le projet de l'hôpital mère-enfant à Médéa a connu des retards liés au gel du financement et au lancement tardif des travaux.

Cet hôpital mère-enfant, d'une capacité de 120 lits, comprendra des services d'obstétrique, de gynécologie, de pédiatrie, de chirurgie pédiatrique, ainsi que des services techniques et des laboratoires.

Ces dernières années, le secteur de la santé dans la wilaya de Médéa a connu une dynamique importante avec la construction de nouvelles infrastructures, notamment un hôpital psychiatrique de 120 lits à Sidi Naâmane, un hôpital spécialisé cou et tête de 60 lits à Souagui, ainsi que plusieurs structures sanitaires légères.

Nabil B.

LA VISITE CONTROVERSÉE DE TOM BARRACK AU LIBAN

Entre bras de fer diplomatique et scandale médiatique

Tom Barrack a visité Beyrouth pour promouvoir le désarmement du Hezbollah, mais les discussions avec Joseph Aoun et Nabih Berri sont restées stériles. Sa sortie polémique, appelant les journalistes à « être civilisés », a provoqué un scandale, contraignant Baabda à s'excuser et déclenchant un boycott.



Tom Barrack, émissaire américain, a effectué, le 26 août, une visite remarquable à Beyrouth, marquée par des échanges tendus et une sortie polémique qui a suscité une onde de choc. Arrivé dans la capitale libanaise pour une tournée américaine visant à évaluer les progrès dans le désarmement du Hezbollah, il a rencontré le président Joseph Aoun au palais de Baabda, ainsi que le chef du Parlement, Nabih Berri.

L'objectif principal était d'examiner l'application des engagements pris lors du cessez-le-feu de novembre 2024 entre Israël et le Hezbollah, notamment la réduction de la présence militaire israélienne dans le sud du Liban, conditionnée à une action des Forces armées libanaises (FAL) contre le parti chiite. Cependant, les discussions ont rapidement révélé des divergences, le « contre-pas » attendu – une avancée concrète sur le désarmement – restant en suspens, comme l'a rapporté un proche du dossier à L'Orient-Le Jour. La visite s'est déroulée dans un climat de méfiance, les respon-

sables libanais ayant exprimé des réserves sur les intentions américaines, perçues comme alignées sur les intérêts israéliens. Barrack a insisté sur la nécessité d'un désarmement effectif, soulignant que Washington était prêt à soutenir une transition sécuritaire, mais a été confronté à une réticence marquée, notamment de la part de Berri, qui a défendu la souveraineté libanaise.

La rencontre avec Aoun a duré une heure, marquée par des échanges protocolaires, mais sans annonce concrète, les deux parties se renvoyant la responsabilité du blocage. Parallèlement, la présence de l'ambassadeur américain Mike Huckabee, également impliqué, a été perçue comme un signal de pression accrue, amplifiant les tensions dans un pays déjà fragilisé par la crise économique et les récentes escarmouches frontalières. Barrack dérape face aux journalistes. La journée a toutefois basculé dans la controverse lors d'une conférence de presse au palais présidentiel. Face à des journalistes libanais posant des ques-

tions insistantes sur le désarmement et les frappes israéliennes, Tom Barrack a perdu patience, lançant :

« Restez silencieux un instant. Si la situation devient chaotique et bestiale, nous partons. Vous voulez savoir ce qui se passe, soyez civilisés. » Ces propos, rapportés par L'Orient-Le Jour, ont provoqué un tollé immédiat, les journalistes présents y voyant une insulte à leur profession et une atteinte à la dignité nationale.

La présidence libanaise, embarrassée, a présenté ses excuses dans un communiqué, exprimant ses « regrets » et réaffirmant son respect pour la presse, une démarche rare face à un diplomate étranger. La réaction a été vive :

L'Union des journalistes libanais a appelé à un boycott des événements impliquant Barrack jusqu'à ce qu'il s'excuse publiquement, tandis que des figures comme May Abi Akl ont dénoncé une « grave insulte ». Sur les réseaux sociaux, #BarrackOut a émergé, reflétant la colère populaire.

R. I.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GAZA

Des dizaines de milliers de personnes déplacées

DES DIZAINES de milliers de personnes ont été déplacées à Gaza depuis le 14 août, date à laquelle l'offensive militaire sioniste dans la ville a été annoncée, ont déclaré mardi les responsables humanitaires de l'ONU. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a enregistré plus de 36.200 déplacements entre les 14 et 25 août, dont plus de 11.600 du nord vers le sud de la bande de Gaza.

Parmi ceux-ci, plus de 2.000 ont été enregistrés rien qu'entre dimanche et lundi.

L'OCHA a précisé que la majorité des personnes déplacées provenaient des quartiers de la ville de Gaza, plus des deux tiers d'entre elles se rendant à Deir al-Balah et près d'un tiers à Khan Younés.

Le bureau a rappelé que les autorités sanitaires de Gaza avaient signalé que trois autres personnes étaient mortes en martyres de malnutrition et de famine au cours des dernières 24 heures, portant le nombre total de décès signalés à 303, dont 117 enfants.

Les hôpitaux de Gaza ont mis en garde contre une grave pénurie de sang, les besoins quotidiens dépassant 350 unités.

De nombreuses personnes étant gravement blessées suite à l'agression sioniste barbare, il faut davantage de sang pour sauver des vies. Or, les dons de la communauté ont chuté en raison de la famine et de la malnutrition, a expliqué l'OCHA.

Le bureau a souligné que les obstacles imposés par les autorités sionistes à l'acheminement de l'aide vers et à l'intérieur de la bande de Gaza persistent, ce qui entrave la fourniture d'une aide vitale par les Nations Unies et leurs partenaires.

Les humanitaires ont déploré qu'avec la famine confirmée dans le gouvernorat de Gaza, les conséquences humanitaires de l'agression sioniste, des déplacements de population et des entraves à l'aide sont encore plus dévastatrices.

"Il est urgent de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et à un accès humanitaire complet et sans entrave dans toute la bande de Gaza afin de mettre fin aux souffrances des civils", a martelé l'OCHA.

BRÉSIL

Lula fustige le choix européen d'investir 800 milliards dans son réarmement

LE PRÉSIDENT brésilien Lula da Silva a dénoncé l'allocation par l'UE de 800 milliards d'euros au réarmement, affirmant que ces ressources auraient pu servir à combattre la faim ou à protéger les forêts. Il a également mis en cause l'ONU, jugée incapable de prévenir les conflits, et a réitéré son appel à une réforme de la gouvernance mondiale.

Le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a vivement critiqué la décision des États membres de l'Union européenne d'approuver un budget de 800 milliards d'euros consacré au réarmement. Selon lui, cette somme aurait pu être employée à d'autres fins urgentes, comme la lutte contre la faim dans les pays en développement ou la préservation des forêts tropi-

cales. Le chef d'État a également souligné l'incapacité des Nations unies à prévenir les conflits et plaidé pour une réforme profonde de leurs institutions. Il a pris pour exemple la situation dans la bande de Gaza, qu'il a présentée comme la preuve d'un système en crise.

Ainsi, Lula a estimé nécessaire de réinventer la gouvernance mondiale afin qu'existe une autorité capable de mettre fin aux génocides et de prévenir les guerres. Cette critique s'inscrit dans une série de prises de position similaires. En mai, à l'issue d'une visite en Russie, le président brésilien avait déjà dénoncé l'essor des dépenses militaires en Europe et chez leurs alliés, en mentionnant notamment le Japon. Selon lui, consacrer de telles res-

sources aux armements constitue une erreur stratégique face aux urgences sociales et environnementales mondiales. Le plan « ReArm Europe » d'Ursula von der Leyen le 4 mars, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a proposé de créer un nouveau mécanisme de prêt baptisé « ReArm Europe ».

Dans le cadre de ce plan, les pays de l'UE pourraient « augmenter leurs dépenses de défense de 1,5 % du PIB », ce qui, selon elle, devrait « créer un espace fiscal d'environ 650 milliards d'euros en l'espace de quatre ans ». Par ailleurs, Ursula von der Leyen a révélé un « nouvel instrument » qui permettrait de « fournir aux pays membres des prêts de 150 milliards d'eu-

ros pour investir dans la défense », notamment dans « la défense anti-aérienne et antimissile, les systèmes d'artillerie, les missiles et les munitions, les drones et les systèmes anti-drones, pour répondre, entre autres, à des besoins allant de la mobilité intelligente à la mobilité militaire ». Elle a également précisé que, grâce à ces mesures, les États membres pourraient « regrouper la demande et acheter ensemble » et « intensifier massivement leur soutien à l'Ukraine, donc assurer à ce pays des équipements militaires dans les plus brefs délais ». Elle a souligné que son plan de réarmement de l'Europe « pourrait mobiliser près de 800 milliards d'euros en dépenses d'armement ».

R. I.

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui

DE LA CONTRIBUTION DES MUSULMANS À LA PROMOTION UNIVERSELLE DE L'HOMME

Lors des développements précédents, l'occasion nous était offerte de connaître l'Islam, cette fois, non en tant que dogme ou ensemble de valeurs morales et actes culturels, mais comme une civilisation ayant échappé au déclin connu par plusieurs autres civilisations depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, grâce aux efforts des martyrs du devoir qui surent mettre en valeur et sur le terrain, les consignes du Saint Coran dans le domaine de la recherche et du savoir, ainsi que les invitations solennelles de notre Prophète Salut Divin Sur Lui, qui incita Sa communauté de tous les temps, d'apprendre à n'importe quel âge et n'importe où, même en Chine.

En effet, pour décrire honnêtement la contribution que les Musulmans ont apportée à la Science et à l'Art, il serait plus indiqué de faire appel à autant de scientifiques qu'il y a de branches aux sciences et aux arts. Loin de prétendre ici épuiser le sujet, nous essaierons, un tant soit peu, de donner quelques renseignements d'ordre général sur cette contribution des Musulmans aux plus importantes de ces branches.

Il est d'autant plus essentiel à la connaissance de l'Islam, de définir son attitude dans le domaine des sciences et des arts qu'il est essentiel à l'Islam lui-même, d'être une conception de la vie, et non pas une quelconque religion qui ne traite que des rapports entre l'homme et son Créateur.

Loin de décourager la recherche du bien-être ici-bas, le Saint Coran l'encourage à maintes reprises : « Dis (O Mohammed) : qui a interdit la parure de Dieu – qu'il a produite pour Ses esclaves -, ainsi que les excellentes nourritures ? » (Sourate dite « Al Aaraf » Verset 32). Il fait l'éloge de ceux « qui disent : Seigneur ! donne-nous belle part ici-bas et belle part aussi dans l'au-delà, et garde-nous du châtement du feu ». (Sourate dite « Al Baqarah » Verset 201) ; et il enseigne à l'homme : « ...et n'oublie pas ta quote-part en cette vie, et sois bienfaisant comme Dieu t'a été bienfaisant... ». (Sourate dite « Al Quasas » Verset 77). C'est cette recherche du bien-être qui pousse l'homme à connaître, d'une façon aussi parfaite que possible, tout ce qui se trouve dans l'univers, en vue de s'en servir et d'en témoigner à Dieu de la reconnaissance.

Le Saint Coran dit : « Très certainement, Nous vous avons donné place sur terre et vous y avons assigné des vivres ; pour peu que vous soyez reconnaissants ! » (Sourate dite : « Al A'raf » Verset 10). De même, le Saint Coran rappelle aux hommes d'un côté, le devoir d'adorer Celui « qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte », (Sourate dite « Les Coraich » Versets 3 et 4) et d'un autre côté, il encourage l'effort bénéfique et utile et tient l'homme responsable de ses actes dont il se doit de répondre d'ici-bas devant ses semblables et auprès du Seigneur dans l'au-delà : « Et qu'en vérité, l'homme n'obtient que (le fruit) de ses efforts ; et que son effort, en vérité, lui sera présenté (le jour du Jugement). » (Sourate dite « An-Najm » ou « l'Etoile » Versets 39 et 40).

Le Saint Coran, dans la Sourate dite « Ar-Rûm » ou « les Romains » incite l'homme à explorer le passé : « Dis : Parcourez la terre, puis regardez ce qu'il est advenu de ceux de jadis... » (Verset 42), et Il le conviera aux nouvelles découvertes



comme suit, tout en rendant hommage aux gens de la réflexion : « En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes, des signes pour les doués d'intelligence, lesquels, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création de l'univers (disant) : « Ô notre Seigneur ! Tu n'a point créé cela en vain. Gloire à Toi ! Garde-nous du châtement du Feu. » (Sourate dite « Al 'Imrân » ou « la famille d'Imrân » Versets 190 et 191).

Il est émouvant de penser que, pour donner le branle à cette recherche scientifique, la toute première Révélation (Sourate dite « Al-'Alaq » ou « l'Adhérence », Versets 1 à 5), adressée à un Prophète, ne sachant ni lire ni écrire, quand bien même connu par sa noblesse et sa droiture sans égal, surgit d'entre les illettrés de son époque, ne fut autre que l'ordre de lire et d'écrire, recommandation aussitôt suivie d'un éloge de la plume, comme instrument de base de la connaissance humaine :

*Lis au nom de Ton Seigneur qui a créé
Qui a créé l'homme d'un caillot de sang.
Lis ; car Ton Seigneur, le Très Noble,
C'est Lui qui a enseigné par le Calame
Il a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait
pas. »*

Puis viennent maints conseils d'éducation scientifique. Le Saint Coran ordonne à la fois dans la Sourate dite « les Abeilles » ou « An-Nahl » Verset 43 et dans la Sourate « les Prophètes » Verset 7, aux hommes d'apprendre et de consulter les mieux avertis pour ne pas tomber dans le désarroi ou dans l'oubli, de nature à mettre en péril les bases fondamentales du bien être ici-bas et dans la vie éternelle. « Interrogez donc les gens du Savoir lorsque vous ignorez quelque chose. », et encore : « Nous n'avons envoyé avant Toi que des hommes auxquels Nous fûmes des révélations. Demandez donc aux érudits du Livre, pour vous éclairer sur ce que vous ne savez pas ». Par ailleurs, il est dit dans une allocution de notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, que « L'Islam est bâti sur cinq piliers à savoir : la croyance en Dieu, l'office de prière, l'impôt zakat, le jeûne, et le pèlerinage aux lieux sacrés. » Or, si la croyance en Dieu exige la culture des sciences théologiques, tout le reste implique la culture des sciences profanes. On ne prie qu'en s'orientant vers la Ka'ba à la Mecque, et on ne célèbre les offices qu'à l'apparition de phénomènes naturels déterminés ; ce qui exige la connaissance d'éléments de géographie et d'astronomie. Le jeûne aussi, demande que l'on sache observer certains phénomènes de la nature, comme l'apparition de l'aube, le lever

et le coucher du soleil, etc. Le pèlerinage nécessite une connaissance des routes et des moyens de transport pour se rendre à la Mecque. Le paiement de l'impôt zakat, fait appel, à l'instar des rites précédents à une parfaite connaissance des règles mathématiques sans lesquelles ne saurait se réaliser une répartition équitable des richesses entre les nécessiteux et autres ayants droit, sans parler de tout ce qu'il faut encore savoir pour être à même de répartir correctement un héritage, ou pour répondre au devoir fondamental de comprendre le Livre Sacré, avec ses allusions historiques et ses références aux sciences. Car l'étude du Saint Coran exige, en premier lieu et comme condition nécessaire et suffisante, la connaissance de la langue dans laquelle il fut révélé (sciences linguistiques) ; ses références aux peuples et aux pays nécessitant la culture de l'histoire et de la géographie ; et ainsi de suite.

Rappelons en passant que, lorsque notre Prophète Salut Divin Sur Lui, s'installa à Médine, Il construisit avant toute entreprise son édifice de culte. Cette Mosquée, multidimensionnelle, servit non seulement pour célébrer les offices de prières, mais de plus, d'école, d'université, de facultés à spécialités diverses, formant les chevaliers de la foi, les prosélytes du Salut et les prédicateurs du Savoir, et également d'internat pour les sans abri.

Dieu aide ceux qui aident la cause de Dieu, comme le recommande éloquemment le Coran. Ce n'est guère étonnant d'apprendre que les Musulmans aient eu la chance de posséder, à bon marché et en abondance, tout le papier nécessaire à la diffusion des sciences, parmi toutes les masses humaines d'alors, lorsqu'on sait que dès le deuxième siècle de l'hégire, ils avaient établi des fabriques de papier, partout dans leur vaste Empire.

Pour les besoins de cette courte esquisse, nous ne parlerons que de certaines seulement des sciences auxquelles la contribution des musulmans a été particulièrement importante, dans l'histoire mondiale de l'humanité.

En effet, les sciences religieuses commencent naturellement avec le Saint Coran. Les Musulmans avaient reçu la Parole de Dieu, comme message ou commandement divin à l'intention des humains. Si le besoin de comprendre le contenu de ce Livre sacré, incita aux études linguistiques, grammaticales, historiques et même spéculatives, entre d'autres encore – qui se développèrent peu à peu, en sciences indépendantes d'utilité générale – la récitation même du texte sacré créa, quant à elle, la « musique » religieuse en Islam (dont nous parlerons plus loin). Le soin de conserver le Saint Coran, dévelop-

pa l'écriture arabe, du point de vue, non seulement de la précision, mais aussi de la beauté. Avec sa ponctuation et sa vocalisation, l'écriture arabe devint incontestablement, l'écriture dont la précision convient le mieux aux besoins de toute langue.

Le caractère universel de l'Islam nécessita ipso facto, la compréhension du Saint Coran par les non arabes ; et nous rencontrons des traductions, à partir même du temps du Prophète. Un compagnon du Prophète, que Dieu agréa son âme, en l'occurrence Salman Al Farisiy, s'en fût partiellement chargé pour le Persan, et ce jusqu'à nos jours, sans qu'on en voit encore la fin. A noter que ces traductions furent destinées uniquement dans un but d'enseignement, aux gens ne connaissant pas ou maîtrisant mal, le génie de la langue arabe mais jamais à des fins liturgiques. Ainsi dans les offices de prières, on emploiera uniquement le texte arabe. Pour la conservation de l'intégrité du texte à travers les générations, on perpétua la méthode adaptée, sur instruction du Prophète lui-même, à savoir : rédiger par écrit et apprendre par cœur. Ces deux moyens furent simultanément mis en œuvre, pour parer aux risques éventuels de défaillance, d'oubli ou d'erreur.

De plus, l'institution de la méthode juridique – celle du contrôle, ou de preuve – vint renforcer ce système : on se procura pour les nécessités de la cause, non seulement le privilège d'avoir une copie du Saint Coran, mais aussi le bienfait d'en faire la lecture complète devant un maître reconnu, qui décerna à l'élève, ayant subi ces épreuves coraniques avec succès, un certificat dit d'authenticité, lui permettant d'enseigner à son tour. Cette pratique continue jusqu'à nos jours, de se répandre dans le monde musulman et d'apporter sans cesse ses fruits.

A l'instar du Livre sacré, on s'attachait de même aux paroles du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. On conserva ainsi les récits de ce qu'Il avait fait ou dit dans Sa vie publique comme dans Sa vie privée. La rédaction de tels mémoires commença de Son vivant, sur l'initiative privée de certains de Ses fidèles compagnons, et elle continua après Sa mort, recueillant les renseignements de première main. Comme pour le Saint Coran, l'authentification fut exigée pour toute transmission. Si ce que l'on connaît de la vie de Noé, de Moïse de Jésus, de Bouddha ou d'autres grands hommes de l'antiquité, tient en quelques pages, les détails relatant la noble biographie de Mohammed, Salut Divin Sur Lui, en exigent sans exagération aucune, des centaines, tant on a eu soin de conserver pour la postérité des données documentées et précises.

PRÉVUE DU 30 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE

Alger accueille le 7^e Festival du costume traditionnel

Sous le slogan « Le caftan algérien, un patrimoine à la mesure de l'identité », Alger accueille du 30 août au 2 septembre la 7^e édition du Festival culturel national du costume traditionnel, au Palais des Rais – Bastion 23. Au programme, expositions, journées d'étude, ateliers de formation et une rencontre nationale sur la protection du patrimoine, réunissant experts, institutions et artisans pour mettre en lumière la richesse et la préservation du caftan algérien.

Animant une conférence de presse au Palais des Rais, Mme Faiza Riach, Commissaire du Festival, a indiqué que cette édition vise à faire connaître le Caftan et à encourager la formation dans la couture et la broderie de cette tenue traditionnelle, considérant que sa préservation constituait "l'essence même de la préservation de l'identité nationale".

Le festival verra l'organisation de la 2^e rencontre nationale sur les efforts des institutions de l'Etat dans la protection du patrimoine culturel, sous le thème "Notre souveraineté culturelle, un engagement global et une responsabilité partagée".

Organisée au Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (CNRPAH), sous la supervision du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, cette rencontre verra la participation d'experts en patrimoine et de représentants de plusieurs secteurs qui vont aborder des thématiques liées aux efforts déployés par l'Algérie à l'étranger en vue de défendre le patrimoine culturel et de protéger les biens culturels du trafic illicite, outre le rôle des médias et de la société civile dans la promotion du patrimoine culturel. Le festival verra également l'organisation d'une journée d'étude sur l'histoire du caftan algérien à l'ère du renouveau et les mécanismes de sa préservation, outre l'ouverture d'ateliers de formation au



profit des étudiants de l'Institut d'archéologie (département de restauration) de l'Université d'Alger II et de l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC) de Tipaza.

De son côté, la chercheuse en patrimoine culturel algérien, Pr Aicha Hanafi, a pré-

senté les détails de l'exposition académique devant accompagner l'événement et braquer la lumière sur l'histoire du caftan algérien afin de faire connaître ses différents modèles et accessoires, avec la participation d'artisans spécialisés en broderie, couture et conception issus de 14 wilayas.

A l'issue du festival, les lauréats du

concours "Caftan Challenge 2025", seront annoncés, selon les organisateurs.

L'AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE, VITRINE CULTURELLE DU PATRIMOINE ALGÉRIEN

Par ailleurs, et pendant dix jours, l'aéroport international Houari Boumediene offre à ses voyageurs bien plus qu'une simple escale. Dans ses halls, un voyage culturel inédit s'est déployé à travers l'exposition « Costumes et parures, patrimoine culturel à travers l'histoire », une immersion dans la mémoire collective algérienne. Organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, et intégrée au Festival culturel national de la créativité féminine, l'exposition a vu le jour grâce à une collaboration entre la Direction de la culture de la wilaya d'Alger et la direction générale de l'aéroport. Les visiteurs peuvent ainsi parcourir, en quelques pas, les quatre grandes régions du pays, découvrant la richesse des costumes traditionnels et des parures, héritage vivant transmis de mère en fille. Les étoffes chatoyantes, les broderies fines et les accessoires symboliques racontent l'histoire d'un savoir-faire ancestral. Plutôt bien accueillie par les voyageurs algériens et étrangers, l'initiative a été unanimement saluée.

A. B. / Agence

SITE ARCHÉOLOGIQUE TIMGAD

Plus de 50 000 visiteurs depuis le début de 2025

LE SITE de la ville archéologique de Timgad (Thamugadi), distant de 35 km de la ville de Batna, a reçu "depuis le début de l'année 2025 à ce jour" plus de 50.000 visiteurs (nationaux et étrangers), a indiqué le directeur du musée et du site de Timgad et des sites de Zana, Toba et Medghassen, Chafik Bougherara.

Le même responsable a souligné que le site de Timgad a reçu durant cette période plus de visiteurs, y compris étrangers, que durant toute l'année 2024 pendant laquelle 40.000 visiteurs dont 3.000 étrangers y ont été accueillis. Des efforts intenses ont été faits durant ces dernières années pour valoriser les trésors de cette cité archéologique et en faire une destination touristique par excellence pour les touristes aussi bien nationaux qu'étrangers, selon la même source.

Au début du mois de juillet, le site a été consolidé par trois espaces récréatifs pour les visiteurs, notamment les familles durant les périodes d'après-midi et les soirées à la grande satisfaction des visiteurs particulièrement ceux venant des localités et régions voisines, a souligné M.

Bougherara.

En avril 2023, une application électronique "Atlas Go" a été lancée servant aux visiteurs de guide touristique virtuel en plusieurs langues téléchargeable via le code remis sur le ticket d'accès au site, selon le même responsable qui a ajouté que l'application fournit des explications détaillées sur le site et son musée des mosaïques.

Selon la même source, une opération a été inscrite pour la réhabilitation du site archéologique de Timgad en plus du lancement attendu dans les prochains jours de l'installation d'éclairage sur l'ensemble des parties de la cité antique conformément à une étude réalisée par un bureau spécialisée et financée par le Fonds national du patrimoine culturel du ministère de la Culture et des Arts.

Le site archéologique de Timgad qui remonte à la période romaine, a été classé en 1982 patrimoine universel.

Il s'étend sur une superficie de 83 hectares et renferme un musée de mosaïques dont certaines pièces sont considérées rares.

A. B. / Agence



PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE À ANNABA

Vaste opération de restauration d'objets au musée d'Hippone

LE MUSÉE du site archéologique d'Hippone, à Annaba, abrite depuis le 24 août une importante opération de restauration et de conservation de plusieurs pièces archéologiques exposées. Cette initiative, suivie de près par le ministre de la Culture et des Arts, s'inscrit dans un programme préventif visant à protéger et valoriser le patrimoine culturel du site et de son musée.

La première phase des travaux mobilise de jeunes restaurateurs spécialisés dans la mosaïque, issus de l'atelier de Tipaza, encadrés par le professeur Hamza Cherif, direc-

teur de l'École nationale supérieure de conservation et de restauration du patrimoine culturel. Des experts du Musée public national de Cherchell, ainsi que les responsables et employés du site d'Hippone, contribuent également à cette opération, coordonnée par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

Symbole de cette démarche, la mosaïque emblématique dite « La récolte du raisin », découverte en 1945, bénéficie d'un traitement de consolidation et de nettoyage à l'aide de techniques modernes, respectueuses de sa fragilité.

Les statues en marbre de la salle des sculptures sont elles aussi soumises à des opérations de nettoyage soigneusement étudiées, afin de préserver l'authenticité de leur matière.

Ces travaux, qui devraient s'achever d'ici la fin du mois d'août, incluent également la remise en valeur des collections présentées dans le hall du musée. Ils illustrent la volonté des pouvoirs publics de renforcer la préservation du patrimoine archéologique nationale.

A. B.

ELIM. COUPE DU MONDE 2026/STAGE DE SEPTEMBRE

Ce que contient la liste de Petkovic

Sauf revirement de dernière minute, la liste de Vladimir Petkovic pour le stage de septembre, qui sera dévoilée ce jeudi, ne devrait contenir aucune surprise majeure. Fidèle à sa ligne de conduite, le sélectionneur national compte s'appuyer sur le même noyau de joueurs ayant entamé les éliminatoires de la Coupe du monde 2026.



Selon les informations de La Gazette du Fennec, aucun nouveau joueur récemment « naturalisé » ne fera son apparition dans cette liste. Exit donc les spéculations autour de potentielles premières convocations surprises. À l'image d'Elias Benkara, défenseur du Borussia Dortmund dont le nom a été cité avec insistance récemment. Petkovic souhaite visiblement capitaliser sur la stabilité et la continuité au sein de son groupe. Du moins pour le reste de la campagne éliminatoire pour le Mondial 2026 qui constitue l'objectif numéro 1 du sélectionneur national. Une fois ce chapitre clôturé, la porte pourrait s'ouvrir à des arrivées en prévision de la CAN. Mais immédiatement, aucun chamboulement ne se profile à l'horizon. Si ce n'est... Une seule exception pourrait toutefois venir pimenter cette liste : Ilan Kebbal. Le milieu offensif du Paris FC figure bien dans la liste élargie et son nom circule avec insistance comme étant la seule nouveauté possible, assure à La Gazette du Fennec une source sûre. Auteur d'un bon début de saison en Ligue 1, Kebbal pourrait profiter de sa forme actuelle pour gratter une place dans la liste finale. Ce choix, s'il se confirme, ne serait pas totalement inattendu pour les observateurs avertis, notamment au regard de son début de saison tonitruant en Ligue 1, mais il constituerait tout de même un petit signe d'ouverture de la part du technicien bosnien. Pour le reste, la confiance semble encore une fois accor-

dée aux cadres, alors que les Verts entameront en septembre la dernière ligne droite des qualifications.

AKLIOUCHE NE JOUERA PAS POUR L'ALGÉRIE (OFFICIEL)

Maghnes Akliouche était, ce mercredi, dans la liste de Didier Deschamps pour les deux matchs de la date FIFA de septembre contre l'Ukraine et l'Islande. Le Franco-Algérien de 23 ans a donc fait le choix de représenter les Bleus. Le 14 août dernier, La Gazette du Fennec faisait l'update de la situation d'Akliouche concernant son possible venu en équipe nationale et on assurait qu'aucune démarche n'abondait dans ce sens pour le Monégasque. Près de deux semaines plus tard, le voilà retenu par Didier Deschamps avec l'équipe de France. Après Cherki en juin dernier, le sélectionneur des vice-champions du monde verrouille Akliouche. Ainsi, les deux dossiers sont clos sachant que le pensionnaire du club de la Principauté va probablement avoir ne serait-ce que quelques minutes à se mettre sous la dent lors des deux tests à venir pour l'EDF contre l'Ukraine et la Pologne. L'aspect sera officiel puisqu'il s'agit des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026.

Cela veut dire que s'il foule la pelouse, ne serait-ce que pour quelques secondes, avec la tunique française, Akliouche ne pourra plus se rabattre sur l'Algérie à l'avenir car il a plus de 21 ans. En tout cas, comme nous le révélions, le binational

avait un plan de carrière avec la nationalité sportive française pour base.

Surtout que Luis Campos, Conseiller stratégique du Paris Saint-Germain qui souhaite l'enrôler, lui a exigé d'opter pour la France et qu'il lui a promis d'exploiter sa proximité avec Deschamps afin de le propulser chez les Bleus.

C'est désormais chose faite. Maintenant, il reste à voir si Akliouche sera Parisien à l'avenir.

CHAIBI POSTULE FORT POUR UNE PLACE DE TITULAIRE

Cette fois, le sociétaire de l'Eintracht Francfort ne vient pas dans la peau d'un joueur qui cherche à bénéficier d'un temps de jeu, mais avec la forme éblouissante qu'il affiche ces dernières semaines, il postule légitimement pour une place de titulaire.

Écarté l'année dernière par Vladimir Petkovic après sa mauvaise réaction lors de son remplacement à la mi-temps du match Algérie-Bolivie (3-2) (FIFA Séries 2024), il sera absent des listes pendant trois stages (juin, septembre et octobre), avant d'être rappelé au mois de novembre. Paradoxalement, son retour en sélection coïncidait avec la période où ça n'allait pas bien pour lui à l'Eintracht. Néanmoins, conscient de son énorme potentiel, ajouté à son jeune âge, le coach national lui tendit une perche. Par la suite, ses prestations avec le maillot vert et blanc ont donné raison au coach, lui qui n'a jamais divulgué

publiquement les raisons de sa mise à l'écart. En entraîneur chevronné, il savait qu'il aurait besoin tôt ou tard de ses services. Progressivement, Chaïbi gagne du temps de jeu, sa faculté de s'adapter à différentes situations de jeu, il n'a jamais déçu. Son entrée contre la Suède a été positive. Ayant remplacé Ismail Bennacer à la 79e, il se met quelques instants après en évidence, en envoyant superbement Amine Gouiri qui obtiendra un penalty. Avec cette entrée, il a certainement marqué des points aux yeux de Vladimir Petkovic. L'absence de Bennacer, toujours sans club, va libérer une place au milieu de terrain, le coach national pourrait donc compter sur lui pour les deux rencontres de septembre contre le Botswana et la Guinée. Il faut dire que passant actuellement par une belle période, lui qui restait sur des prestations honorables dans les matchs de présaison, Chaïbi était attendu au tournant à la reprise de la Bundesliga ce week-end, face au Werder Brême, le jeune international algérien (22 ans) a démontré tout son talent dans une rencontre parfaitement maîtrisée par Francfort comme en témoigne le résultat final (victoire 4-1). En plus de sa bonne prestation, Farès Chaïbi a délivré une passe décisive dans ce match. Dino Toppmoller, lui confie à priori un rôle qui lui sied bien. Positionné milieu offensif à gauche, avec son intelligence, il touche plus de ballons et son influence sur le jeu de Francfort est très visible, jugent les observateurs en Allemagne.

Ces derniers retournent leur veste. Dire qu'il n'y a pas si longtemps, ils le critiquaient avec virulence, des critiques qui affectèrent Farès Chaïbi qui songeait à partir après la fin du dernier exercice. Toutefois, revigoré par la confiance de Dino Toppmoller, il est récompensé par son sérieux dans le travail et surtout sa patience. Aujourd'hui, au sein du club allemand, on se réjouit de son retour au premier plan. Montrant une ferme détermination à s'imposer, il dissipera au fil du temps toutes les incertitudes sur son niveau en exprimant tout son potentiel.

CHAN-2025 :

Madagascar qualifié pour la finale

L'EN A' de Madagascar a réalisé un nouvel exploit en validant son billet pour la finale du CHAN-2024 (décalé à 2025), en disposant ce mardi du Soudan (1-0, après prolongation), au stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam. Le héros de la soirée se nomme Toky Rakotondraibe, buteur décisif à la 116e minute, libérant toute une nation et offrant aux « Barea » une qualification historique pour la première finale de leur histoire dans cette compétition. Les Malgaches ont joué plus de 40 minutes en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu de terrain Razafimaro (79'). Déjà demi-finalistes lors de la précédente édition disputée en 2023 en Algérie, les Malgaches franchissent cette fois un cap supplémentaire. Ils croiseront, samedi 30 août au stade Nyayo de Nairobi (16h00), le vainqueur du choc entre le Sénégal et le Maroc, programmé ce mardi soir (18h30). Pour atteindre le dernier carré, Madagascar avait écarté le Kenya, pays co-organisateur, aux tirs au but (1-1, 4-3 t.a.b), tandis que le Soudan avait créé la surprise en éliminant l'Algérie (1-1, 4-2 t.a.b). Le match pour la troisième place se jouera le vendredi 29 août, au Mandela National Stadium de Kampala (16h00).

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de volleyball est astreinte à un programme biquotidien pendant son stage de préparation actuellement en cours en Pologne, où elle est également appelée à "disputer six matchs amicaux", selon l'entraîneur Kamel Imloul.

"Ces joutes amicales nous seront très bénéfiques, car nous serons appelés à défier des clubs d'élite, qui nous permettront de bien jauger nos capacités dans le haut niveau", a expliqué le coach national, dans une interview accordée lundi soir au site officiel de la Fédération (FAVB). "Pour l'instant, tout se passe bien pour notre équipe. Elle dispose de tous les moyens nécessaires pour réaliser une bonne préparation, ici à Katowice. D'ailleurs, malgré l'importante charge de travail, les joueurs répondent bien", a-t-il encore assuré. Ce stage bloqué s'étendra jusqu'au 5 septembre prochain, dans la perspective des Mondiaux 2025 qui se dérouleront du 12 au 28 du même mois aux Philippines et Imloul espère que d'ici là, "la sélection algérienne aura suffisamment progressé, pour montrer un bon visage pendant la phase de groupes". Avant ce stage en Pologne, la sélection nationale avait effectué, début août, un premier regroupement en Tunisie, ponctué par trois matchs amicaux face à son homologue tunisienne.

Les volleyeurs algériens avaient également pris part au tournoi international de l'Amitié, disputé en juillet dernier à Béjaïa, aux côtés de, la Tunisie, la Libye et l'Égypte. Au Mondial 2025, l'Algérie a été versée dans la poule (F), aux côtés de l'Italie, de l'Ukraine et de la Belgique.



VOLLEY / MONDIAL 2025 (SENIORS/MESSIEURS)

Le stage en Pologne nous sera très bénéfique"

La sélection nationale entamera la compétition face à son homologue italienne (tenante du titre), le 14 septembre à Manille (14h30 heures algériennes), avant d'affronter le 16 septembre l'Ukraine (07h00), puis la Belgique le 18 septembre (07h00), pour le compte de

la dernière journée de la phase poules. Pour cette première édition qui se jouera avec 32 pays, les deux meilleures équipes du classement final de chaque poule accéderont à la phase à élimination directe de la compétition mondiale. Le mondial se déroulera dans deux sites

: à Manille - le Smart Arena Coliseum et la SM Mo Arena - du 12 au 28 septembre 2025. Pour rappel, le Six national avait composé son billet pour le Mondial 2025 en atteignant la finale du Championnat d'Afrique 2023, perdue face à l'Égypte (1-3).

ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT 2025

Sedjati et Triki présents en finale, aujourd'hui à Zurich



LE DEMI-FONDISTE Djamel Sedjati et triple-sauteur Yasser Mohamed Tahar Triki seront les seuls représentants algériens en finale de l'édition 2025 de la Ligue de Diamant d'athlétisme, prévue mercredi et jeudi à Zurich (Suisse), puisque leur compatriote Slimane Moula (800 mètres) a finalement raté la qualification au dernier moment. Sedjati, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Paris-2024 sera engagé sur le 800 mètres, aux

côtés des plus grands champions actuels de cette spécialité, notamment, le Canadien Marco Arop, le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, l'Espagnol Mohamed Attaoui, et les Américains Josh Hoey et Bryce Hopfel. Une forte concurrence, qui devrait donner lieu à une course rapide, avec peut-être un nouveau record à la clé, surtout que la plupart des candidats ont affiché une forme éblouissante au cours des dernières semaines. De son côté, Triki sera confronté entre autres au Portugais Pedro Pichardo, au Jamaïcain Jordan Scott, et au Burkina-bé, Hugues Fabrice Zongo. Triki sera le premier à faire son entrée en lice dans la compétition, puisque son concours est prévu jeudi, à partir de 17h19 (heure algérienne), alors que la course Sedjati est prévue un peu plus tard dans la soirée, vers 20h20 (heure algérienne).

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2025

11 Algériens qualifiés

L'ALGÉRIE a réussi à qualifier onze sportifs (messieurs et dames) aux Mondiaux 2025 d'athlétisme, prévus du 13 au 21 septembre à Tokyo (Japon), en attendant la liste finale d'admission, qui sera dévoilée incessamment par les organisateurs. Certains parmi ces athlètes ont décroché leur billet qualificatif en réalisant les minima nécessaires, alors que les autres l'ont obtenu grâce à leur Ranking mondial, qu'ils ont suffisamment amélioré en engrangeant des points au cours des derniers mois. Il s'agit de la 20e édition des Championnats du monde (seniors) d'athlétisme, prévue au national Stadium de

Tokyo. Les représentants algériens espèrent y faire bonne figure, particulièrement le demi-fondiste Djamel Sedjati, médaillé de bronze sur le 800 mètres des derniers Jeux Olympiques-2024 et qui a le potentiel pour viser carrément le titre mondial.

- 800 mètres (messieurs) : Slimane Moula, Djamel Sedjati et Mohamed Ali Gouaned
- 1500 mètres (messieurs) : Haïthem Chenitef
- Marathon (messieurs) : Abderrezak Charik et Mohamed Benyettou
- Marathon (dames) : Amina Bettiche et Nawel Yahi
- Triple saut (messieurs) : Yasser Mohamed Tahar Triki
- Lancer du disque (messieurs) : Oussama Khenoussi - Lancer du marteau (dames) : Zahra Tatar.

JUDO / MONDIAUX 2025 DES CADETS

L'Algérie présente avec quatre athlètes en Bulgarie

L'ALGÉRIE sera représentée par quatre judokas (2 garçons et 2 filles) aux Mondiaux 2025 des cadets, prévus du 27 au 30 août courant à Sofia (Bulgarie), suivant la liste d'admission, dévoilée lundi par les organisateurs.

Il s'agit d'Ala-Eddine Sahraoui (-50 kg) et Mohamed Amine Degouah (-60 kg) chez les garçons, ainsi que Chiraz Nadine Dahoumane (-40 kg) et Asma Rym Miloudi (+70 kg) chez les filles. Les catégories de poids retenues pour cette

compétition sont celles des -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg, chez les garçons, et celles des -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg chez les filles. Selon les organisateurs, 556 athlètes (298 Garçons et 258 Filles), représentant 72 pays, des six continents, ont confirmé leur participation à ces Mondiaux. Avec 20 athlètes engagés, le Canada, le Kazakhstan et le Kirgystan font partie des pays les mieux représentés dans cette

compétition, devant la Mongolie (19) et la Grèce (18). Les athlètes seront fixés sur leurs adversaires respectifs à partir de mardi soir, à l'issue du tirage au sort qui sera effectué sur place par les organisateurs, soit un peu moins de 24 heures avant le début de la compétition. Les épreuves individuelles de ces Mondiaux-2025 des cadets seront immédiatement suivies des épreuves du "par équipes mixtes", prévues en une seule journée, le 31 août. D'après les organi-

sateurs, seuls 221 judokas (107 Garçons et 114 Filles), représentant 16 pays, seront engagés dans ces épreuves. Conduite par le membre du Bureau fédéral Djamel Salhi, la délégation algérienne embarquera pour la Bulgarie ce lundi, à partir de l'Aéroport International Houari Boumediene d'Alger.

La sélection nationale sera encadrée par les entraîneurs Omar Chelichi et Ihcène Mazari, secondés dans leur tâche par le soigneur Chabane Benkhemou.



IA générative : 52 termes que tout le monde devrait connaître, en un clic

L'IA fait désormais partie de notre vie quotidienne au point qu'elle est en passe de s'emparer de l'internet. Grâce à l'IA, vous pouvez obtenir des réponses instantanées à pratiquement n'importe quelle question.

Mais cet aspect des chatbots d'IA n'est qu'une partie du paysage de l'IA. Certes, ChatGPT vous aide à faire vos devoirs ou Midjourney crée des images fascinantes, c'est cool. Mais le potentiel de l'IA générative pourrait complètement remodeler les économies. Selon le McKinsey Global Institute, cela pourrait représenter 4,4 billions de dollars par an pour l'économie mondiale. C'est pourquoi vous devez vous attendre à entendre parler de plus en plus d'intelligence artificielle.

À mesure que les gens s'habituent à un monde où l'IA est omniprésente, de nouveaux termes apparaissent un peu partout. Voici quelques termes importants relatifs à l'IA que vous devez connaître.

A
AGI, ou Intelligence Générale Artificielle : Concept qui suggère une version plus avancée de l'IA que celle que nous connaissons aujourd'hui, capable d'effectuer des tâches bien mieux que les humains tout en apprenant et en faisant progresser ses propres capacités.
Agentique et Agentif (Systèmes et frameworks) : Systèmes ou modèles qui ont la capacité de mener des actions de manière autonome pour atteindre un objectif. Dans le contexte de l'IA, un modèle agentif peut agir sans supervision constante, comme une voiture autonome de haut niveau. Contrairement à un framework "agentique", qui est en arrière-plan, les frameworks agentifs sont en première ligne et se concentrent sur l'expérience de l'utilisateur.

Agents autonomes : Les agents autonomes sont des modèles d'IA dotés des capacités, de la programmation et d'autres outils nécessaires à l'accomplissement d'une tâche spécifique. Une voiture auto-conduite est un agent autonome, par exemple, parce qu'elle dispose d'entrées sensorielles, d'un GPS et d'algorithmes de conduite pour naviguer sur la route de manière autonome. Des chercheurs de Stanford ont montré que les agents autonomes peuvent développer leurs propres cultures, traditions et langage commun.

Algorithme : Un algorithme est une série d'instructions qui permet à un programme informatique d'apprendre et d'analyser des données d'une manière particulière, par exemple en reconnaissant des modèles, puis d'en tirer des enseignements et d'accomplir des tâches de manière autonome.

Alignement : Modification d'une IA afin de mieux produire le résultat souhaité. Cela peut aller de la modération du contenu au maintien d'interactions positives avec les humains.

Anthropomorphisme : Lorsque les humains ont tendance à donner à des objets non humains des caractéristiques semblables à celles des humains. Dans l'IA, cela peut inclure le fait de croire qu'un chatbot est plus humain et conscient qu'il ne l'est en réalité, comme croire qu'il est heureux, triste ou même qu'il est sensible.

Apprentissage aléatoire : Test au cours duquel un modèle doit accomplir une tâche sans recevoir les données d'entraînement nécessaires. Un exemple serait de reconnaître un lion alors qu'il n'a été formé qu'aux tigres.

Apprentissage de bout en bout (E2E - end-to-end learning) : Processus d'apprentissage profond dans lequel un modèle est chargé d'effectuer une tâche du début à la fin. Il n'est pas formé pour accomplir une tâche de manière séquentielle, mais apprend à partir des données d'entrée et résout le problème en une seule fois.

Apprentissage machine ou ML (Machine Learning) : Composante de l'IA qui permet aux ordinateurs d'apprendre et d'obtenir de meilleurs résultats prédictifs sans programmation explicite. Il peut être couplé à des ensembles de formation pour générer un nouveau contenu.

Apprentissage non supervisé : Forme d'apprentissage automatique dans laquelle le modèle ne reçoit pas de données d'entraînement étiquetées, mais doit identifier lui-même des modèles dans les données.

Apprentissage profond (Deep Learning) : Méthode d'IA, et sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui utilise de multiples paramètres pour reconnaître des modèles complexes dans des images, des sons et des textes. Le processus s'inspire du cerveau humain et utilise des réseaux neuronaux artificiels pour créer des modèles.

Apprentissage zéro (zero-shot learning) : Un test dans lequel un modèle doit accomplir une tâche sans recevoir les données de formation requises. Un exemple serait de reconnaître un lion alors qu'il n'a été formé qu'aux tigres.

Augmentation des données : Remixer des données existantes ou ajouter un ensemble plus diversifié de données pour entraîner une IA.

B
Biais : En ce qui concerne les grands modèles linguistiques, les erreurs résultant des données d'apprentissage. Il peut en résulter une attribution erronée de certaines caractéristiques à certains groupes humains sur la base de stéréotypes.

C
Chatbot : Programme qui communique avec les humains par le biais d'un texte simulant le langage humain.

ChatGPT : Chatbot d'IA développé par OpenAI qui utilise la technologie des grands modèles de langage.

Comportement émergent : Lorsqu'un modèle d'IA présente des capacités inattendues.

Considérations éthiques sur l'IA : Sensibilisation aux implications éthiques de l'IA et aux questions liées à la vie privée, à l'utilisation des données, à l'équité, à l'utilisation abusive et à d'autres questions de sécurité.

D
Dataset : Un ensemble d'informations numériques utilisées pour entraîner, tester et valider un modèle d'intelligence artificielle.

Diffusion : Méthode d'apprentissage automatique qui prend un élément de données existant, comme une photo, et y ajoute un bruit aléatoire. Les modèles de diffusion entraînent leurs réseaux à réorganiser ou à récupérer cette photo.

Données d'apprentissage : Les ensembles de données utilisés pour aider les modèles d'IA à apprendre, y compris le texte, les images, le code ou les données.

E
Éthique de l'IA : Principes visant à empêcher l'IA de nuire aux humains, par des moyens tels que la détermination de la manière dont les systèmes d'IA devraient

collecter des données ou traiter les préjugés.

F
Foom : Le concept de "fast takeover" (décollage rapide) ou de "hard takeover" (décollage difficile). L'idée que si quelqu'un construit une IA, il est peut-être déjà trop tard pour sauver l'humanité.

G
GAN (Generative Adversarial Networks) : Les réseaux adversaires génératifs (GAN) sont un modèle d'IA génératif composé de deux réseaux neuronaux pour générer de nouvelles données : un générateur et un discriminateur. Le générateur crée de nouveaux contenus et le discriminateur vérifie leur authenticité.

Garde-fous de l'IA (guardrails) : Politiques et restrictions imposées aux modèles d'IA pour garantir que les données sont traitées de manière responsable et que le modèle ne crée pas de contenu dérangeant.

Génération d'images à partir de textes : Création d'images à partir de descriptions textuelles.

Google Gemini : Chatbot d'IA de Google qui fonctionne de manière similaire à ChatGPT mais qui tire des informations du web actuel, alors que ChatGPT est limité aux données jusqu'en 2021 et n'est pas connecté à l'internet.

H
Hallucination : Réponse incorrecte de l'IA. Il peut s'agir d'une IA générative produisant des réponses incorrectes mais énoncées avec assurance comme étant correctes. Les raisons de ce phénomène ne sont pas entièrement connues.

Par exemple, si l'on demande à un chatbot IA "Quand Léonard de Vinci a-t-il peint la Joconde ?", il peut répondre par une affirmation incorrecte en disant "Léonard de Vinci a peint la Joconde en 1815", soit 300 ans après qu'elle a été réellement peinte.

I
IA, ou Intelligence Artificielle : L'utilisation de la technologie pour simuler l'intelligence humaine, que ce soit dans les programmes informatiques ou la robotique. Il s'agit d'un domaine de l'informatique qui vise à construire des systèmes capables d'accomplir des tâches humaines.

IA générative : 52 termes que tout le monde devrait connaître, en un clic



La prochaine fois que vous parlerez d'IA, connaissez ces termes pour avoir l'air un peu plus intelligent.

IA faible, ou IA étroite : L'IA qui se concentre sur une tâche particulière et ne peut pas apprendre au-delà de ses compétences. La plupart des IA actuelles sont des IA faibles.

IA Générative : L'IA générative est une technologie de génération de contenu qui utilise l'IA pour créer du texte, de la vidéo, du code informatique ou des images. L'IA est alimentée par de grandes quantités de données d'entraînement et trouve des modèles pour générer ses propres réponses, qui peuvent parfois être similaires au matériel d'origine.

IA multimodale : un type d'IA qui peut traiter plusieurs types d'entrées, y compris le texte, les images, les vidéos et la parole.

Inférence : Processus utilisé par les modèles d'intelligence artificielle pour générer du texte, des images et d'autres contenus sur de nouvelles données, en inférant à partir de leurs données d'apprentissage.

Informatique cognitive : Autre terme pour l'intelligence artificielle.

L
Latence : Le délai entre le moment où un système d'intelligence artificielle reçoit une entrée ou un prompt et le moment où il produit une sortie.

LLM (Large Language Model) : Un modèle d'IA formé sur des quantités massives de données textuelles pour comprendre le langage et générer un nouveau contenu dans un langage semblable à celui de l'homme.

M
Microsoft Bing : Moteur de recherche de Microsoft qui peut désormais utiliser la technologie de ChatGPT pour fournir des résultats de recherche alimentés par l'IA. Il est similaire à Google Gemini en ce qu'il est connecté à l'internet.

Modèle de transformateur (transformer model) : Architecture de réseau neuronal et modèle d'apprentissage profond qui apprend le contexte en suivant les relations dans les données, comme dans les phrases ou les parties d'images. Ainsi, au lieu d'analyser une phrase un mot à la fois, il peut examiner la phrase dans son ensemble et comprendre le contexte.

P
Paperclip Maximiser (théorie) : La théorie du maximisateur de trombones (Paperclip Maximiser), inventée par le philosophe Nick Bostrom de l'Université d'Oxford, est un scénario hypothétique dans lequel un système d'intelligence artificielle crée autant de trombones que possible. Dans son objectif de produire le maximum de trombones, un système d'IA consommerait ou convertirait hypothétiquement tous les matériaux pour atteindre son but. Il pourrait notamment démanteler d'autres machines pour produire davantage de trombones, des machines qui pourraient être utiles aux humains. La conséquence involontaire de ce système d'IA est qu'il pourrait détruire l'humanité dans son objectif de fabriquer des trombones.

Paramètres : Valeurs numériques qui donnent au LLM sa structure et son comportement, lui permettant de faire des prédictions.

Perplexity : Nom d'un chatbot et d'un moteur de recherche alimentés par l'IA et appartenant à Perplexity AI. Il utilise un grand modèle de langage, comme ceux que l'on trouve dans d'autres chatbots d'IA, pour répondre à des questions avec des réponses inédites. Sa connexion à l'internet lui permet également de fournir des informations actualisées et d'extraire

des résultats de l'ensemble du web. Perplexity Pro, un niveau payant du service, est également disponible et utilise d'autres modèles, notamment GPT-4o, Claude 3 Opus, Mistral Large, le modèle open-source LLaMa 3 et son propre modèle Sonar 32k. Les utilisateurs de la version Pro peuvent en outre télécharger des documents à des fins d'analyse, générer des images et interpréter des codes.

Perroquet stochastique (stochastic parrot) : Analogie des LLM illustrant le fait que le logiciel n'a pas une compréhension plus large de la signification du langage ou du monde qui l'entoure, même si le résultat semble convaincant. L'expression fait référence à la façon dont un perroquet peut imiter des mots humains sans en comprendre le sens.

Prompt (invite) : La suggestion ou la question que vous entrez dans un chatbot d'IA pour obtenir une réponse.

Prompt chaining : La capacité de l'IA à utiliser les informations des interactions précédentes pour contextualiser les réponses futures.

Q
Quantification : Processus par lequel un modèle d'apprentissage à grande échelle de l'IA est rendu plus petit et plus efficace (bien que légèrement moins précis) en réduisant sa précision d'un format supérieur à un format inférieur. Une bonne façon d'y penser est de comparer une image de 16 mégapixels à une image de 8 mégapixels. Les deux sont toujours claires et visibles, mais l'image à plus haute résolution sera plus détaillée lorsque vous ferez un zoom avant.

R
Réseau neuronal (Neuronal Network) : Modèle informatique qui ressemble à la structure du cerveau humain et qui est destiné à reconnaître des modèles dans les données. Il se compose de nœuds interconnectés, ou neurones, qui peuvent reconnaître des modèles et apprendre au fil du temps.

S
Sécurité de l'IA : Un domaine interdisciplinaire qui s'intéresse aux impacts à long terme de l'IA et à la façon dont elle pourrait évoluer soudainement vers une superintelligence qui pourrait être hostile à l'homme.

Surajustement (Overfitting) : Erreur dans l'apprentissage automatique où il fonctionne trop étroitement avec les données d'apprentissage et peut seulement être capable d'identifier des exemples spécifiques dans ces données, mais pas de nouvelles données.

T
Traitement du langage naturel (Natural Language Processing - NLP) : Branche de l'IA qui utilise l'apprentissage automatique et l'apprentissage profond pour donner aux ordinateurs la capacité de comprendre le langage humain, souvent à l'aide d'algorithmes d'apprentissage, de modèles statistiques et de règles linguistiques.

Transfert de style : La capacité d'adapter le style d'une image au contenu d'une autre, permettant à une IA d'interpréter les attributs visuels d'une image et de les utiliser sur une autre. Par exemple, prendre l'autoportrait de Rembrandt et le recréer dans le style de Picasso.

Température : Paramètres définis pour contrôler le caractère aléatoire des résultats d'un modèle de langage. Une température plus élevée signifie que le modèle prend plus de risques.

Test de Turing : Nommé d'après le célèbre mathématicien et informaticien Alan Turing, il teste la capacité d'une machine à se comporter comme un être humain. La machine réussit le test si un humain ne peut pas distinguer la réponse de la machine de celle d'un autre humain.

Tokens (jetons) : Petits morceaux de texte écrit que les modèles de langage de l'IA traitent pour formuler leurs réponses à vos prompts. Un jeton équivaut à quatre caractères en anglais, soit environ les trois quarts d'un mot.

Certaines personnes n'ont besoin que de 4 heures de sommeil par nuit !



SELON les scientifiques, c'est une mutation du gène hDEC2 qui est à l'origine de ce fait, en effet, cette mutation génétique diminue la longueur idéale du sommeil qui est généralement de 7 à 8 heures à seulement 4 heures.

Les personnes qui ont cette mutation n'ont besoin que de cette durée pour passer une longue journée sans ressentir de la fatigue ou n'importe quel autre symptôme dû au manque de sommeil.

A Cuba, prendre les auto-stoppeurs est obligatoire pour les véhicules gouvernementaux !



L'AUTO-STOP est une pratique historiquement répandue dans le monde et donc il y a très peu d'endroits dans le monde où il existe des lois pour restreindre cette pratique, comme par exemple aux États-Unis, certains gouvernements locaux ont des lois interdisant l'auto-stop, sur la base de la sécurité des conducteurs et des auto-stoppeurs. Cependant, dans tous les pays d'Europe, il est légal de faire du stop, et dans certains endroits, cette pratique est même encouragée. À Cuba, les véhicules du gouvernement sont tenus par la loi de prendre tout auto-stoppeur, si l'espace du passager est disponible.

Pourquoi Facebook est-il bleu et blanc ?

POURQUOI Mark Zuckerberg a choisi particulièrement le bleu et le blanc comme couleurs lors de la création du réseau social le plus populaire dans le monde ?

La réponse est simple, Mark Zuckerberg a choisi cette couleur bleue emblématique de Facebook non pas pour une raison esthétique mais parce qu'il est daltonien, en effet, Mark a des déficiences sur la perception des couleurs et le bleu et le blanc sont les couleurs qu'il peut voir le mieux

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Des ouvriers découvrent un trésor lors de la démolition d'une maison et se retrouvent jugés pour vol



En 2019, trois ouvriers se mettent à paniquer au moment où leur grue coule dans un puits lors de la démolition d'une maison en Flandre-Occidentale. Mais leur inquiétude laisse vite place à la joie. Car ce puits est en fait un lieu secret, dans lequel se trouve un trésor. Les trois hommes décident alors de se partager le butin – plus de 50.000 euros, ce qui leur vaut aujourd'hui un procès pénal. "Ils n'ont jamais cherché à retrouver les propriétaires", qui étaient une femme aujourd'hui âgée de 93 ans et ses enfants. Mais sont-ils vraiment les propriétaires de ce "trésor" ? Et peut-on décider de garder un "trésor" que l'on a découvert rien que pour soi ?

La maison en question, située Antonis de Rooverstraat à Assebroek, a été achetée en 1964 par une femme aujourd'hui âgée de 93 ans et son mari, décédé il y a des années.

Le couple décide à l'époque d'investir dans l'or. Ils achètent près de 70 pièces et les placent dans un bocal. "Ils ont placé le bocal dans un coffre-fort au sous-sol", indique Lars De Coster, l'avocat de la résidente, lors du procès mardi. "Dans l'espoir que cela rapporterait plus tard une belle

somme à leurs enfants."

Travaux de démolition

Cependant, le bocal tombe dans un trou derrière le coffre-fort. Les années passent et lorsque la femme âgée doit être transférée dans une maison de retraite en 2018, personne n'est au courant de la présence du "trésor". Pas même ses enfants. La maison est rapidement vendue à un promoteur et les travaux de démolition commencent en 2019. Et c'est pendant ces travaux que le trésor refait soudain surface.

L'ouvrier F.M., 46 ans, de Zedelgem travaille avec une grue lorsque l'engin passe à travers une voûte et finit partiellement dans un puits. En examinant de plus près, le quadragénaire et ses deux collègues découvrent qu'il s'agit d'un espace caché. Et que trouvent-ils dans ce lieu tenu secret? Le bocal contenant les pièces d'or. "Les prévenus auraient dû se mettre à la recherche des propriétaires, mais ils ne l'ont pas fait. Ils ont vendu les pièces le 24 octobre 2019 à Anvers et se sont partagé le produit de la vente, soit 52.517 euros. Ils pensaient avoir gagné le gros lot." Les pièces en question valaient aujourd'hui 240.000 euros. Ces personnes ont été spoliées

d'une somme conséquente."

Récompense

La découverte prend une tournure inattendue lorsqu'un homme ayant eu vent de l'histoire se rend chez les anciens voisins de la dame âgée. Ceux-ci finissent par prévenir ses enfants, qui déposent une plainte avec constitution de partie civile auprès d'un juge d'instruction de Bruges début mars 2020. "Les pièces en question valaient aujourd'hui 240.000 euros", déclare leur avocat lors du procès. "Ces personnes ont été spoliées d'une somme conséquente. Si les accusés s'étaient adressés à nous, ils auraient de toute façon reçu une récompense." Mais avez-vous réellement le droit de conserver de l'or trouvé dans une maison récemment achetée ou appartient-il encore aux anciens propriétaires? Vos droits dépendent en fait principalement de l'année d'acquisition de la maison. "Le Code civil a été profondément remanié en septembre 2021, avec une nouvelle loi sur la propriété", explique Michiel Descheemaeker, avocat associé chez Aurius Advocaten à Roulers, spécialisé notamment en droit immobilier. L'or ayant été découvert en 2019, le tribunal devra se conformer à la législation en vigueur à l'époque.

"La réglementation relative à la découverte de biens était très fragmentée."

Propriétaire?

Après plusieurs années d'enquête, F.M. et ses collègues T.D., 46 ans, d'Ypres et P.K., 50 ans, d'Oostkamp devaient comparaître devant le tribunal correctionnel ce mardi. Selon le parquet, les trois hommes sont coupables de vol. Aucune peine spécifique n'a été requise. La défense est fermement engagée en faveur d'un acquittement. "Nos clients n'avaient pas l'intention de commettre un vol", ont plaidé Mathieu Langerock et Ruben Verbrughe, avocats de F.M. et T.D. "De plus, aucun document ne prouve que les parties civiles étaient les propriétaires de ces pièces." L'avocat de P.K. a approfondi ce dernier point. "Le 30 octobre 2018, la vente de gré à gré du terrain a eu lieu", a expliqué Me Bart Bleyaert. "Il a été décidé que tous les biens meubles restants deviendraient la propriété de l'acheteur. Les parties civiles n'étaient donc plus propriétaires de ces pièces au moment de leur plainte. Il ne s'agissait pas d'un vol, mais d'une découverte. La découverte d'un trésor, comme le dit le Code civil."

Etats-Unis : Un homme exécuté par injection létale en Floride pour un viol et un meurtre en 1994

peine de mort • Un autre homme de 79 ans doit être exécuté le 25 juin dans le Mississippi, après 48 ans dans le couloir de la mort

LA PEINE de mort continue d'être utilisée aux États-Unis. Un homme condamné à la peine capitale a été ainsi exécuté mardi par injection létale en Floride.

Thomas Gudinas, 51 ans, avait été condamné à mort pour le viol et le meurtre en 1994 d'une femme, Michelle McGrath.

Depuis le 1er janvier, 24 exécutions aux États-Unis

Un autre homme, Richard Jordan, 79 ans, doit être exécuté

mercredi dans le Mississippi, également par injection létale, après 48 ans dans le couloir de la mort. Il avait été condamné à la peine capitale pour l'enlèvement et le meurtre en 1976 d'Edwina Marter, 34 ans, l'épouse d'un dirigeant de banque. Il s'agira de la première exécution au Mississippi depuis deux ans et demi, la précédente remontant à décembre 2022.

Au total, 24 exécutions ont été réalisées aux États-Unis

depuis le début de l'année. Dix-neuf l'ont été par injection létale et trois par inhalation d'azote, une méthode utilisée pour la première fois au monde par l'Alabama en 2024 et comparée par des experts de l'ONU à une forme de « torture ».

Deux autres exécutions ont été menées par peloton d'exécution en Caroline du Sud, pour la première fois aux États-Unis depuis 2010.

La Chine bat des records d'énergie solaire... tout en accélérant sur le charbon



La Chine a connu au premier semestre 2025 une forte croissance simultanée de sa production d'énergie issue du charbon et de ses capacités renouvelables, selon un rapport publié lundi. Une dynamique qui contraste avec les objectifs climatiques du pays – qui s'était engagé à atteindre son pic d'émissions avant 2030.

La production d'énergie issue du charbon en Chine a enregistré une forte croissance au premier semestre, simultanément à un niveau record des renouvelables, selon un rapport publié lundi. Le charbon est une source d'énergie essentielle en Chine depuis des décennies, mais la forte croissance des installations éoliennes et solaires ces dernières années a fait naître l'espoir que le pays puisse se passer de ce combustible fossile polluant. Le charbon représente environ la moitié

de la production d'électricité en Chine, contre les trois quarts en 2016. Le pays a mis en service 21 gigawatts (GW) d'énergie issue du charbon au cours des six premiers mois de cette année, soit le total le plus élevé pour un premier semestre depuis 2016, selon le rapport du Centre de recherche sur l'énergie et l'air pur (CREA) et du Global Energy Monitor (GEM).

La Chine a également démarré ou redémarré la construction de projets de centrales à charbon totalisant 46 GW, soit l'équivalent de la puissance charbonnière totale de la Corée du Sud, et lancé 75 GW de projets nouveaux. Cette croissance menace l'objectif de la Chine d'atteindre son pic d'émissions de carbone d'ici 2030 et risque de consolider le rôle du charbon dans son secteur énergétique, selon le rapport.

La deuxième économie mondiale est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre responsables du changement climatique, mais elle s'avère aussi une puissance en

matière d'énergies renouvelables.

"Le développement de l'énergie issue du charbon en Chine... ne montre aucun signe de ralentissement, ce qui maintient les émissions à un niveau élevé et condamne le charbon à rester dans le système pendant de nombreuses années", souligne Christine Shearer, analyste chez GEM et co-auteur du rapport.

Davantage de charbon pourrait bientôt être utilisé, car "un nombre considérable de projets (charbonniers) déjà autorisés restent en attente" suite à une forte augmentation des nouveaux permis délivrés en 2022 et 2023, lorsque le réseau électrique chinois avait du mal à s'adapter à la croissance des énergies renouvelables, note Lauri Myllyvirta, analyste en chef chez CREA.

"Depuis lors, l'amélioration du fonctionnement du réseau et du stockage a permis de résoudre ces problèmes, tandis que les projets de centrales à charbon approuvés à l'époque sont toujours en cours de

construction", ajoute-t-il.

DES "INTÉRÊTS PUISSANTS"

Ce boom du charbon survient malgré l'expansion rapide de la production d'énergie renouvelable en Chine, qui couvre désormais la croissance de la demande en électricité du pays. La Chine a installé 212 GW de capacité solaire au cours du premier semestre, un nouveau record qui dépasse la capacité solaire totale installée aux États-Unis à la fin de 2024.

Le pays est en bonne voie pour installer suffisamment d'énergie propre (solaire, éolienne, nucléaire et hydraulique) en 2025 pour répondre à la demande totale en électricité de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne réunies. Le président chinois Xi Jinping s'était engagé en 2021 à "contrôler strictement" les projets liés à l'énergie charbonnière et la croissance de la consommation de charbon avant de "les réduire progressivement" entre 2026 et 2030.

La hausse des températures nous met de mauvaise humeur (c'est prouvé)

SELON une étude de grande ampleur du MIT, notre humeur se détériore avec la hausse des températures. Une découverte peu réjouissante alors que les vagues de chaleur se multiplient. Plus irritable, moins empathique. Les fortes chaleurs de cet été vous ont peut-être rendu de mauvaise humeur. Votre entourage vous l'a même peut-être fait remarquer. Si ce n'est pas agréable, ce n'est sûrement pas (entièrement) de votre faute. Selon une étude du MIT, il existerait un lien direct entre la hausse des températures et notre humeur. Plus précisément, les températures supérieures à 35 °C auraient tendance à plomber notre humeur. Comme ils l'expliquent dans leur étude publiée dans la revue Cell, les chercheurs ont utilisé une base de données immense pour parvenir à leur conclusion. Ils ont analysé 1,2 milliard de

publications postées sur les réseaux sociaux – notamment Twitter (désormais X) et Weibo – au cours de l'année 2019. Ils ont ainsi pu prendre le pouls des émotions humaines à l'échelle mondiale puisque ces publications sont issues de 157 pays différents.

NOTRE CERVEAU NE SAIT PAS S'ADAPTER AUX TEMPÉRATURES DE PLUS DE 35 °C

Grâce à une intelligence artificielle, les chercheurs du MIT ont réussi à décoder l'état émotionnel des auteurs sur une échelle de 0,0 (extrêmement négatif) à 1,0 (extrêmement positif). Ils ont ensuite comparé les résultats aux évolutions météorologiques des endroits depuis lesquels ces publications avaient été écrites. Le résultat était alors sans appel : la fluctuation des températures a un effet direct sur les émotions humaines. Selon les spécialistes, lorsque la température dépasse les 35 °C, les sentiments négatifs prévalent sur les réseaux sociaux. Plus elle augmente, plus l'humeur des internautes se



fait sombre. Cela peut s'expliquer de plusieurs manières : la déshydratation peut affecter nos fonctions cognitives, tout comme le manque de sommeil inhérent à la chaleur. Tout cela crée des dysfonctionnements chimiques dans notre organisme qui peuvent entraîner des sentiments de dépression, d'anxiété ou un manque de régulation émotionnelle.

NOUS NE SOMMES PAS TOUS ÉGAUX FACE AUX GROSSES CHALEURS

Mais il y a plus inquiétant encore. Selon les chercheurs du MIT, cet impact négatif

de la température sur l'humeur serait trois fois plus marqué dans les pays pauvres. Des inégalités qui reflètent l'injustice climatique à laquelle ces pays font face. Et qui devraient nous faire réfléchir et agir en conséquence pour préserver les populations dans le futur. Ce n'est pas la première fois qu'une étude de ce genre est menée. Courrier International en avait agrégé plusieurs en juin 2025. Toutes parvenaient à la même conclusion : la chaleur affecte notre cerveau, notamment chez les enfants, et nos capacités cognitives tout au long de notre vie.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI
ANEP**

« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité - Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax : (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la presse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljbejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au Journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

On parle de déshydratation lorsque des pertes excessives d'eau (sueurs, diarrhée, vomissements, etc.) n'ont pas été compensées. La diarrhée est la cause la plus fréquente de déshydratation chez l'enfant. Une déshydratation peut évoluer très rapidement chez un petit. Elle nécessite une surveillance accrue et une réhydratation suffisante.

QUAND PARLE-T-ON DE DÉSHYDRATATION CHEZ L'ENFANT ?

Une déshydratation fait référence à un manque d'eau et de sels minéraux dans le corps. Or, ils sont essentiels au bon fonctionnement de l'organisme. En effet, l'eau est le constituant principal du corps humain. Elle représente 65% du poids d'un nourrisson (60% pour un adulte). La teneur en eau dépend de plusieurs facteurs comme la corpulence de l'individu (moins elle est importante, plus la proportion d'eau est importante) et l'âge (la proportion d'eau diminue avec les années).

Le corps humain est incapable de stocker de l'eau, car il l'élimine constamment, essentiellement par l'émission d'urine, par la respiration et surtout la transpiration. Ainsi, pour un organisme en bonne santé, il faut toujours que les pertes en eau soient compensées par les apports (via l'alimentation).

À SAVOIR !

Les nourrissons sont plus à risque de déshydratation compte tenu du fait que leur corps est très riche en eau.

IL EXISTE PLUSIEURS CAUSES DE DÉSHYDRATATION CHEZ L'ENFANT :

Les diarrhées ou vomissements (cas le plus fréquent) ;
Une transpiration excessive liée à une canicule ou un épisode de fièvre ;
Une insuffisance d'apport en eau et sels minéraux.

SYMPTÔMES

Les premiers symptômes de déshydratation sont :

La soif ;
Une sécheresse des lèvres ;
Un début de perte de poids (moins de 5% du poids du corps) ;
Une perte de force ;
De la fatigue.

À SAVOIR !

Si une déshydratation n'est pas rapidement compensée par un apport en eau suffisant, elle peut vite s'aggraver.

On parle de déshydratation grave, lorsque la perte de poids est supérieure à 5% du poids du patient. Si cette perte de poids dépasse 10%, le fonctionnement des organes vitaux (cœur, vaisseaux, foie, cerveau, etc.) peut être altéré.

En plus de la perte de poids, une déshydratation grave est associée à divers symptômes : une soif intense, la bouche et la langue sèche, le regard terne et les yeux enfoncés, l'apparition d'un pli cutané (autrement dit, lorsque l'on pince la peau, celle-ci met du temps à retrouver son aspect normal), la peau sèche, pâle et froide, de la fièvre, une faible émission d'urine, des maux de tête, des vertiges ou une désorientation, des troubles de la conscience, une modification du comportement (agitation, faiblesse, etc.).

Chez le nourrisson, la perte d'eau peut être extrêmement rapide et entraîner une perte de poids supérieure à 10% voire 15% du poids du petit patient. Il faut tout particulièrement être vigilant avant les 6 mois (âge où le nourrisson est le plus fragile) de l'enfant.



Déshydratation chez l'enfant

LES PREMIERS SIGNES D'UNE DÉSHYDRATATION CHEZ UN NOURRISSON SONT :

Un comportement anormalement apathique et un besoin de sommeil important ;
Le petit est difficile à réveiller et gémit ;
L'enfant a un comportement inhabituel ;
Une respiration accélérée ;
Des vomissements malgré l'ingestion de solutions de réhydratation orales (SRO) ;
Une perte de poids supérieure à 5% du poids du corps ;
Une dépression des fontanelles (partie du crâne du nourrisson qui n'est pas encore ossifiée). Elles ont un aspect creusé. La présence de signes de déshydratation chez un nourrisson nécessite une consultation médicale immédiate.

DIAGNOSTIC

Dans la majorité des cas, lorsque la déshydratation chez l'enfant est modérée, aucun examen n'est nécessaire. Un simple examen clinique du petit patient suffit pour établir le diagnostic de déshydratation.

En cas de déshydratation grave, des examens biologiques peuvent être prescrits

afin d'apprécier la gravité de cette dernière, et conduire la réhydratation.

PRISE EN CHARGE

En cas de signe de déshydratation grave, il s'agit d'une urgence, il faut donc contacter les services d'urgences médicales. Pendant toute la durée de la communication avec les services médicaux, il est important de respecter quelques règles :

Parler calmement et de façon claire ;
Donner son numéro de téléphone ;
Donner son nom et celui de l'enfant ;
Indiquer le lieu et l'adresse exacte ;
Décrire le plus précisément possible les symptômes constatés, et si possible, l'heure de début, le mode d'installation et l'évolution des symptômes ;
Informer l'interlocuteur de toute prise de traitement ou de pathologie du patient ;
Ne jamais raccrocher avant d'y avoir été autorisé par l'interlocuteur.

Si la déshydratation du patient est jugée grave, il sera hospitalisé et les pertes en eau et sels minéraux seront compensées par perfusion. En l'absence d'élément de

gravité, le médecin en ligne conseillera de consulter le médecin traitant ou un médecin de garde. En cas de déshydratation bénigne, c'est-à-dire sans signe de gravité, il faut surveiller la personne déshydratée et adopter quelques mesures :

Compenser les pertes en eau et en sels minéraux avec des solutions de réhydratation orales (SRO). Ce sont des boissons sucrées-salées facilement prises par les nourrissons, moins des enfants.

Peser le bébé pour surveiller la reprise de poids ; Prendre régulièrement la température ; Compter le nombre de selles et vomissements (s'il s'agit de la cause de déshydratation) ; Surveiller son comportement ;

Surveiller l'évolution de la déshydratation (un enfant peut s'aggraver rapidement) ;
En l'absence d'amélioration rapide, consulter un médecin afin qu'il détermine la cause de déshydratation et dispense des conseils diététiques.

TRAITEMENT

Les solutions de réhydratation orales (SRO) se présentent sous la forme de sachets en poudre disponibles en pharmacie. Lorsqu'elles sont prescrites par un médecin, l'Assurance Maladie les prend en charge pour tous les nourrissons et enfants de moins de 5 ans atteints de diarrhée aiguë. En cas d'allaitement de l'enfant, il faut poursuivre comme d'habitude tout en proposant à l'enfant la SRO entre les tétées. Si l'enfant est nourri avec du lait en poudre, il faut remplacer celui-ci par une SRO. Après 12 heures, il est faut réintroduire le lait habituel et continuer à donner la SRO entre les biberons tant que le risque de déshydratation est présent. Pendant 6 heures, il faut proposer à l'enfant la SRO, plusieurs fois par heure, mais en très petites quantités et en augmentant progressivement les doses.

À SAVOIR !

En cas de vomissement, donner la boisson bien fraîche à l'enfant, par petites gorgées, toutes les 5 à 10 minutes. Puis laisser l'enfant boire la SRO à volonté, selon sa soif, tant que le risque de déshydratation est présent

Colique du nourrisson

LES COLIQUES du nourrisson correspondent à des crises de larmes chez les nouveau-nés de moins de 4 mois. Elles se manifestent par des pleurs du nouveau-né, généralement après son repas. Les coliques peuvent aussi bien survenir chez les nourrissons nourrit au sein qu'au biberon. La crise survient brutalement dans les minutes qui suivent la fin du repas et se dissipe de manière soudaine également : de quoi rendre perplexe plus d'un parent. Bien que désagréable pour le petit, les coliques du nourrisson sont bénignes et ne laissent craindre aucune complication. Les crises disparaissent après le 4ème mois.

Définition et symptômes des coliques du nourrisson

Qu'est-ce que la colique du nourrisson ? Les coliques du nourrisson sont très fréquentes. Elles affectent, en effet, entre 20% et 25% des nourrissons dans les premiers mois de leur vie. Elles se manifestent par des crises durant lesquelles le



bébé en pleurs s'agite sans que les parents puissent

l'apaiser. Ces crises ne traduisent aucune maladie particulière. En effet, les nourrissons concernés ont un appétit normal et une courbe de poids satisfaisante. Il convient tout de même de s'assurer que ces crises ne soient pas liées à une absorption excessive d'air via le biberon ou à une sur ou sous-alimentation.

L'origine des coliques est difficile à élucider. Plusieurs hypothèses sont avancées comme un retard de maturité de l'intestin chez certains nouveau-nés empêchant une digestion normale. Une autre hypothèse avance que les enfants allaités pourraient manifester une réaction indirecte au lait de vache liée à une consommation importante de la mère en produits laitiers.

Pour éviter des effets catastrophiques sur la santé et prévenir des millions de décès liés au changement climatique, le monde doit limiter impérativement, et dans l'urgence, la hausse de la température

L'impact du réchauffement climatique sur la santé humaine est profond et diversifié, exacerbant les conditions sanitaires existantes tout en créant de nouveaux risques sanitaires dont :

Augmentation des décès liés à la chaleur : les vagues de chaleur, plus fréquentes et intenses, provoquent coups de chaleur, déshydratation et défaillances cardio-respiratoires.

Ces effets sont particulièrement sévères chez les personnes âgées, les enfants et ceux souffrant de conditions préexistantes.

Exacerbation des problèmes respiratoires : la qualité de l'air se détériore avec l'augmentation des températures et la fréquence accrue des incendies de forêt, entraînant une hausse des cas d'asthme, de bronchite et de pneumonie.

Propagation des maladies vectorielles : le réchauffement climatique favorise l'expansion des habitats pour les moustiques et autres vecteurs, augmentant la portée géographique de maladies tels que le paludisme, la dengue...

Risques accrus liés à l'eau et à l'alimentation : les inondations et les sécheresses



exacerbent la contamination de l'eau potable, augmentant le risque de maladies diarrhéiques et autres infections hydriques. La sécurité alimentaire est également compromise, exposant les populations à la malnutrition.

DES POPULATIONS VULNÉRABLES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉES

Les impacts du réchauffement climatique sur la santé affectent de manière disproportionnée certaines populations vulnérables : Les enfants : leur corps encore en développement est particulièrement sensible aux effets néfastes de la chaleur extrême, de la pollution atmosphérique accrue et des épidémies de maladies infectieuses. Leur capacité réduite à réguler la température corporelle les rend plus susceptibles aux maladies liées à la chaleur.

Les personnes âgées : ce groupe démographique est plus vulnérable aux extrêmes climatiques, notamment les vagues de chaleur qui peuvent exacerber les conditions cardiaques préexistantes et autres problèmes de santé chroniques. Ils sont également plus susceptibles de souffrir de problèmes respiratoires aggravés par la pollution de l'air.

Les personnes souffrant de maladies chroniques : les individus avec des conditions tels que le diabète, les maladies cardiaques et les maladies respiratoires chroniques sont particulièrement à risque face aux complications engendrées par les vagues de chaleur et la mauvaise qualité de l'air.

Les populations des pays en développement : ces communautés, souvent dotées de systèmes de santé moins robustes et d'un accès limité à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates, sont extrêmement vulnérables aux maladies hydriques et aux autres menaces sanitaires exacerbées par le changement climatique.

DES ACTIONS NÉCESSAIRES POUR PROTÉGER LA SANTÉ FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour protéger efficacement la santé face aux défis posés par le changement climatique, une stratégie multisectorielle est essentielle : Atténuation du changement climatique : il est crucial de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement global. En diminuant notre dépendance aux combustibles fossiles et en augmentant l'utilisation d'énergies renouvelables, nous pouvons modérer les effets néfastes sur la santé publique.

Adaptation aux impacts du changement

climatique : développer des systèmes d'alerte précoce pour les vagues de chaleur, améliorer l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires, et renforcer les capacités des systèmes de santé pour répondre aux urgences climatiques sont des mesures vitales.

Renforcement de la recherche et de la surveillance : une meilleure compréhension des liens entre le changement climatique et la santé est nécessaire. La surveillance régulière des impacts sanitaires aide à adapter les réponses et à prioriser les interventions.

Éducation et sensibilisation : informer les populations sur les risques du changement climatique pour la santé et promouvoir des pratiques de vie saines et des adaptations sont essentielles pour réduire la vulnérabilité des communautés.

UN ENJEU INTERNATIONAL ET UNE SOLIDARITÉ NÉCESSAIRE

Lutter contre les impacts du changement climatique sur la santé représente un défi international nécessitant une solidarité et une coopération globales. Voici quelques actions clés pour y parvenir :

Transfert de technologies et de financements : il est essentiel de soutenir les pays en développement dans leurs efforts pour adapter et renforcer leurs systèmes de santé face au changement climatique. Cela inclut le transfert de technologies médicales modernes et de financements pour aider ces nations à mieux gérer les risques sanitaires accrus.

Partage des connaissances et des bonnes pratiques : la promotion de la collaboration scientifique et l'échange d'expériences et de pratiques réussies entre les pays peuvent accélérer l'innovation et l'efficacité des réponses sanitaires au changement climatique. Cette coopération peut prendre la forme de partenariats internationaux et de réseaux de recherche dédiés.

Un cadre international contraignant : renforcer les accords internationaux est crucial pour garantir une action cohérente et efficace contre le changement climatique. Cela permet de mettre en place des législations obligeant les pays à prendre des mesures afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et protéger, de ce fait, la santé publique.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
NIF : 40801600030041

AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 10/2025

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à :

Acquisition et installation d'un appareil de cathétérisme Cardiaque et artériel
« Acquisition, installation et mise en service d'une salle de cathétérisme Cardiaque et artériel. »

- Les fabricants ; - Les représentants agréés des fabricants, -Les importateurs ; -Les Vendeurs en Gros, qui sont Installés en Algérie, agréés par Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, et qui ont réalisés au moins un (01) projet similaire (Equipements de même nature), justifié par une attestation de bonne exécution, qui sont reconnus aptes à exécuter pleinement les obligations fixées par le présent cahier des charges par rapport aux rubriques notifiées dans leur registre de commerce, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de la santé et de la population de Ouargla- Service de Planification- Bureau des marchés, Rue Si El Haoues - Ouargla.

Les plis du dossier de candidature et les plis de l'offre technique et de l'offre financière doivent contenir les pièces énumérées dans l'article 11 du cahier des charges :

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :
Enveloppes N° : 01

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2025 pour
Acquisition et installation d'un appareil de cathétérisme Cardiaque et artériel
« Acquisition, installation et mise en service d'une salle de cathétérisme Cardiaque et artériel.
« Dossier de candidature »

Enveloppes N° : 02

L'offre technique est insérée dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2025 pour
Acquisition et installation d'un appareil de cathétérisme Cardiaque et artériel
« Acquisition, installation et mise en service d'une salle de cathétérisme Cardiaque et artériel.
« Offre technique »

Enveloppes N° : 03

L'offre financière est insérée dans une enveloppe séparée et cachetée, et ne contient que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2025 pour
Acquisition et installation d'un appareil de cathétérisme Cardiaque et artériel
« Acquisition, installation et mise en service d'une salle de cathétérisme Cardiaque et artériel.
« Offre financière »

Les trois (03) enveloppes « intérieurs » doivent être mises dans une enveloppe extérieure anonyme ne comportant que la mention :

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2025 pour
Acquisition et installation d'un appareil de cathétérisme Cardiaque et artériel
« Acquisition, installation et mise en service d'une salle de cathétérisme Cardiaque et artériel.

Tous les coûts de préparation de l'offre sont à la charge exclusive du soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population, Rue Si El Haoues - Ouargla.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opération public (BOMOP) ou la presse.

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres partir de 08 H : 00 du matin jusqu'à 12 H : 30

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le même jour à 13 :00 h au siège de la direction de la Santé et de la Population, rue Si El Haoues - Ouargla.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de (90) jours, à compter du jour d'ouverture des plis.

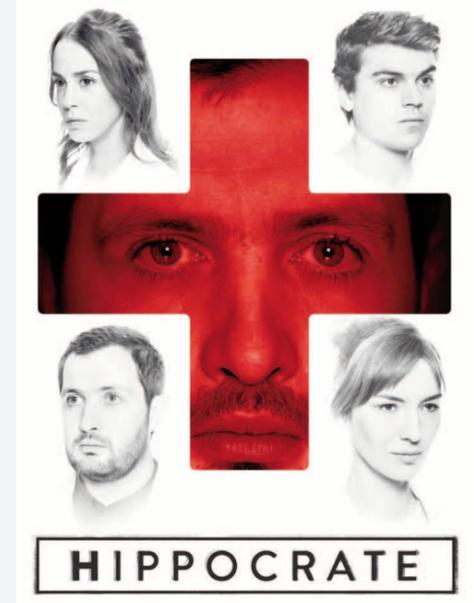
Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.



Télévision

PROGRAMME DU JOUR	
21h00	Série policière - France 2019 Les ombres rouges TF1
21h00	Pop & Rock Taratata fête les 40 ans de Bercy 2
21h00	Jeu 99 à battre 6
21h00	Série de science-fiction Etats-Unis Invasion CANAL+
20h50	Musique France France Gall, évidemment... WE
20h50	Cinéma France - 2024 Comme un fils CINE+ FRISSON
21h00	Comédie France 2012 La vérité si je mens ! 3 6ter
21h00	Thriller Etats-Unis - 2017 The Secret Man : Mark Felt CINE+ PREMIER
21h50	Documentaire Sport L'odyssée du Top 14 CANAL+ SPORT
21h00	Drame - France 2024 Leurs enfants après eux CINE+ CINEMA
20h50	Comédie France - 2023 Jeff Panacloc : A la poursuite de Jean-Marc CANAL+ family
21h10	Comédie policière France Italie - 2003 Tais-toi ! TMC

21h00 la chaine **CANAL+ SERIES**



Série hospitalière (France - 2018)
Saison 1 - Épisode 1/2

Hippocrate

Dans un hôpital parisien, la tension est palpable alors que les médecins jonglent avec des situations critiques. Chloé (Louise Bourgoïn), épuisée après plusieurs nuits de garde, se retrouve en proie à un malaise soudain qui la conduit à un arrêt cardiaque au volant de sa voiture, sur le parking de l'établissement. Alyson (Alice Belaïdi), une jeune interne, témoigne d'un courage exemplaire en tentant de la ranimer, tandis qu'Arben (Karim Leklou), un collègue, est assailli par le sentiment de culpabilité de ne pas avoir remarqué l'état de fatigue extrême de Chloé.

22h00
Série humoristique (France - 2021)
Saison 2 - Épisode 1/2

Narvalo

Emilie utilise le téléphone portable de Blaise. Elle découvre qu'il la trompe avec cinq autres femmes. La jeune femme décide de les contacter pour faire une surprise à son petit ami.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:17	12:30	16:11	19:03	20:32	04:23	12:35	16:15	19:07	20:35	04:38	12:49	16:29	19:21	20:48	04:39	12:40	16:16	19:08	20:30	04:44	12:56	16:36	19:28	20:55	04:50	13:01	16:40	19:32	21:00	04:53	13:04	16:43	19:35	21:02

LE JEUNE

N° 8274 — JEUDI 28 AOUT 2025

INDÉPENDANT



Maximales

Minimales

Alger	33°	24°
Oran	29°	23°
Constantine	36°	23°
Ouargla	44°	31°

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

EL-MAWLID ENNABAOU

Une célébration légitime conforme aux préceptes de l'Islam

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a tranché face à la polémique entre les partisans et les opposants du Mawlid en légitimant cette célébration du fait qu'elle soit dédiée aux louanges du prophète Mohammed (que le salut soit sur lui).

À l'approche du Mawlid ennabaoui, la commémoration de la naissance du prophète Mohammed la controverse habituelle n'a pas manqué de refaire surface. Chaque année, elle alimente les discussions au sein de la société, entre ceux qui défendent la légitimité de cette célébration et ceux qui, au contraire, l'assimilent à une innovation religieuse condamnable.

Pour couper court à ces débats récurrents, le ministère a publié, dans le cadre de sa série doctrinale intitulée «Printemps des lumières», un texte qui éclaire la question et rappelle la profondeur spirituelle de cette commémoration. Selon l'institution, «la célébration du Mawlid ne doit pas être perçue comme une pratique isolée ou contestable», mais «comme une manifestation de l'amour et de louanges au Prophète de l'islam».

Le ministère a expliqué que pour comprendre la légitimité du Mawlid, il est nécessaire de distinguer entre «l'origine» et «ses effets», précisant que «l'origine est l'amour du Prophète et la reconnaissance de sa place centrale dans la foi musulmane». Cet attachement, a souligné le département, est solidement ancré dans le Coran et dans la Sunna.

Les effets, quant à eux, sont les différentes formes par lesquelles cet amour peut se manifester, à l'exemple de rassemblements spirituels, chants religieux, invocations collectives, récitation de la sira, décorations et festivités. «Toutes ces expressions ne nécessitent pas de preuve textuelle spécifique», a soutenu le département des Affaires



religieuses. Pour mieux faire comprendre son raisonnement, l'institution a multiplié les exemples, citant la vénération du saint Coran, qui se traduit par des gestes comme l'embrasser, le parfumer ou le protéger par une couverture décorée. Elle a expliqué que nulle part il n'est fait mention, dans les textes, de ces pratiques précises, mais elles sont unanimement considérées comme légitimes, car elles découlent d'un principe universel, celui de «la sacralité de la Parole divine».

De même, la piété filiale a inspiré aux croyants des attitudes d'une grande noblesse. Les enfants embrassent les mains de leurs parents, veillent sur leur confort, couvrent leur corps durant leur sommeil. Ces gestes n'ont pas été dictés par un texte spécifique, mais ils se sont imposés comme des prolongements naturels du devoir d'amour et de respect envers les parents, un devoir inscrit dans les fondements même de la foi.

Le ministère a toutefois averti que tout effet qui contredirait l'origine perdrait aussitôt sa légitimité et tomberait dans le domaine de l'interdit. Autrement dit, si une forme de célébration venait à s'éloigner de l'esprit de respect et de vénération du prophète Mohammed (que le salut soit sur lui), elle cesserait d'être acceptable.

A travers cette lecture, l'institution a jugé que la polémique autour du Mawlid est mal posée. Ainsi, la question n'est pas de savoir si un texte ordonne spécifiquement la célébration, mais de comprendre que le Mawlid est un effet, un prolongement de l'amour du Prophète. «Or, cet amour est l'un des piliers de la foi», a rappelé le ministère, tout en donnant l'exemple des pieux prédécesseurs qui avaient multiplié les formes de dévotion et de respect, loin d'être figées dans un modèle unique. Ainsi, réduire l'amour du prophète Mohammed (que le salut soit sur lui) à une seule expression reviendrait à

méconnaître la richesse de la tradition musulmane. Au contraire, les formes d'attachement peuvent se renouveler avec le temps et s'adapter aux contextes, à condition de ne pas trahir les fondements de l'islam.

Le ministère a également relevé la dimension éducative et spirituelle du Mawlid, affirmant que cette célébration est avant tout une occasion privilégiée de renouveler le lien spirituel avec le Prophète, de rappeler sa vie, son message et sa mission, et de transmettre aux jeunes générations la lumière de sa sira ennabaouiya.

A travers les récitations, les prières et les enseignements donnés dans ce cadre, c'est toute une mémoire collective qui se ravive. La célébration devient alors un outil de pédagogie religieuse, un moment où les familles, les mosquées et les associations se mobilisent pour mettre en avant la dimension exemplaire de la vie du prophète Mohammed.

Sihem Bounabi



BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Près de 3 quintaux de kif traité saisis en provenance du Maroc

DES TENTATIVES d'introduction de plus de trois quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été déjouées lors d'opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, entre le 20 et le 26 août. C'est ce qu'a indiqué hier un bilan opérationnel publié par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, les unités de l'ANP ont effectué plusieurs opérations réussies à travers tout le territoire national, témoignant du professionnalisme, de la vigilance et de la disponibilité constante des forces armées. Ainsi, trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes régions. En ce qui concerne la lutte contre le narcotraffic, 44 trafiquants ont été interpellés et des tentatives d'introduction de plus de trois quintaux de kif traité, en provenance des frontières marocaines, ont été neutralisées. Par ailleurs, près de 890 000 comprimés psychotropes ont été saisis.

Dans le sud du pays, notamment à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, Illizi et Djanet, les détachements de l'ANP ont arrêté 404 individus et saisi plusieurs équipements liés à l'orpaillage illicite, dont 32 véhicules, 219 groupes électrogènes, 189 marteaux-piqueurs, deux détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'or brut et de pierres. En outre, 13 autres individus ont été appréhendés et des saisies importantes ont été effectuées, comprenant un pistolet automatique, cinq fusils de chasse, plus de 25 000 litres de carburant, ainsi que 10 quintaux de tabacs et plus de trois tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation. Sur le plan maritime, les garde-côtes ont mis en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine sur les côtes nationales, sauvant 58 personnes à bord d'embarcations artisanales. Par ailleurs, 590 immigrants clandestins de diverses nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

Aymen D.

CHRÉA S'EMBRASE À NOUVEAU

Familles évacuées, intervention massive

APRÈS une accalmie de plusieurs heures, durant laquelle l'ensemble des incendies survenus depuis dimanche dernier ont été totalement maîtrisés, le massif de Chréa s'est embrasé de nouveau. Un départ de feu a été signalé tôt hier matin, émanant d'une crevasse située à Oues Blate, dans la zone de Hakou Ferraoun.

«Des vents assez forts ont soufflé, hier matin, ravivant des débris d'arbres et de buissons encore chauds depuis le précédent incendie. Le feu s'est rapidement propagé vers d'autres secteurs, notamment du côté de Beni Ali, où 20 familles ont dû être évacuées de peur de pertes humaines graves», a déclaré, visiblement exténué, un agent de la Protection civile.

Le wali de Blida, Brahim Ouchen, présent sur place depuis les premières heures du sinistre, a assuré à la radio locale que tous les moyens humains et matériels disponibles ont été mobilisés pour cette gigantesque opération d'extinction, avec l'appui de l'armée et des agents forestiers.

Une véritable armada de véhicules anti-incendie, venus d'Alger, Médéa, Bouira et Chlef, s'est déployée tout au long de la route menant à Chréa afin de maîtriser ce feu qui se propageait rapidement, en attendant une accalmie des vents. Plusieurs familles ont été évacuées vers des zones sécurisées afin d'éviter toute perte humaine.

Les flammes ont endommagé plusieurs lignes électriques, provoquant une coupure

générale de courant dans l'ensemble de la commune de Chréa. Alertés rapidement, les agents de la Sonelgaz ont procédé, en un temps très court, à la réparation des lignes moyenne tension. Par mesure de sécurité, toutes les conduites de gaz ont été fermées afin d'éviter tout risque d'explosion, ce qui aurait pu entraîner de graves dégâts. Malgré toutes les difficultés sur le terrain, les agents de la Protection civile poursuivent leur combat pour maîtriser les derniers foyers de feu, avec l'appui des avions Canadair. Ces derniers rencontrent cependant des difficultés à larguer l'eau en raison de la densité de la fumée, qui commence néanmoins à se dissiper.

T. Bouhamidi